

## Les offices divins de la Semaine Sainte au Saint-Sépulcre

L'arrivée des troupes chrétiennes en Palestine et le mandat concédé à l'Angleterre n'ont pas motivé la restitution à la Catholique, malgré ses droits imprescriptibles, des sanctuaires de notre Rédemption et surtout du S. Sépulcre. Beaucoup de fidèles, étrangers au pays de Jésus, le croient néanmoins. Malheureusement les choses ne vont pas comme ils le pensent, ou plutôt comme elles devraient aller.

La porte de la Basilique du S. Sépulcre est encore gardée tout le jour par les Musulmans. Et chaque fois qu'on la veut franchir, il faut payer à ce fonctionnaire une taxe plus ou moins considérable, selon le lieu à occuper dans la Basilique, selon aussi la plus ou moins grande solennité qui en motive l'entrée.

Dans la grande Basilique, à tour de rôle et parfois simultanément, les Latins et les Dissidents (grecs, arméniens, syriens, coptes, abyssins) exercent les fonctions sacrées. L'Édicule qui renferme le Tombeau de Notre-Seigneur, n'est ouvert qu'aux Latins, aux Grecs et aux Arméniens. Les seuls à célébrer les saints offices aux heures déterminées par le protocole "statu quo".

Les Franciscains, représentant le Catholicisme du monde entier, possèdent en outre dans la Basilique du S. Sépulcre, une chapelle ou plutôt une petite église dite de "l'apparition". Ainsi que le veulent les auteurs anciens, Jésus à peine sorti du Tombeau y apparut à sa très sainte Mère. Cette petite église remonte au IX siècle. En plus des précieuses reliques, elle possède un autel où l'on vénère un fragment de la colonne à laquelle fut lié Jésus pour subir la flagellation dans le prétoire de Pilate. Ce fragment de colonne consiste en un morceau de porphyre long de 75 centimètres. Dans cette église, reliée à la Basilique par un escalier circulaire de quatre degrés, les Franciscains accomplissent leurs offices monastiques de jour et de nuit. Ils célèbrent aussi d'autres fonctions dans le grand édifice du S. Sépulcre ou dans celui "du Martyre" c'est-à-dire dans le saint Sépulcre même.

L'office des Matines au milieu de la nuit s'accomplit dans la plus profonde émotion. Aux trois heures, il se déroule majestueusement dans le chant liturgique, à tour de l'Édicule du S. Sépulcre.

Après le chant de l'office dans l'église de l'Apparition, les Franciscains se dirigent processionnellement vers la Rotonde en chantant le "Benedictus". Dans la solennité de la nuit, éclairée par les flambeaux des chœurs, l'Édicule apparaît encore plus majestueux. Il se réjouit en recueillant l'écho des chants que se renvoie la coupole, les galeries et les massifs pilastres. Le monument désire, semble-t-il, rappeler au monde l'accomplissement de la grande prophétie: "le sépulcre de Jésus est et sera glorieux". Cette obscurité, ce chant, mélodieux et sévère du "Benedictus" dans le profond silence, remplit l'âme de tant de douceur et de componction, fait jaillir du cœur de tels sentiments qu'il vous semble être dans un paradis anticipé! Et cela comme si dans cet ineffable moment, la vertu du Christ rayonnant par sa divinité dans le saint Sépulcre voulait à elle seule remplir le cœur et l'esprit.

Puis, quand après avoir couronné par trois fois le S. Édicule en procession, le Célébrant y entre encenser le saint Tombeau pour reconnaître la divinité, la majesté et l'humanité de Jésus, d'une profonde émotion. A cette douleur succède un chant de jubilation au retour de la procession dans la chapelle franciscaine. Là retentissent des alléluia pour féliciter la sainte Vierge de la joie qu'elle éprouva à recevoir en ce même lieu son divin Fils ressuscité.

**Procession quotidienne.**

Les Franciscains ont recueilli la pieuse pratique de la procession quotidienne des plus anciens pèlerins. Ces dévots fidèles, se rendant visiter le S. Sépulcre ne pouvaient pas oublier ces lieux témoins des principaux traits de la Passion de Notre-Seigneur. Le

calvaire surtout, douloureux couronnement de notre Rédemption, leur était cher. Afin de rapporter un profond souvenir, ils remplissaient leur mémoire de ces saintes visions.

Tous les jours, à quatre heures et dans un ordre invariable, a lieu cette cérémonie. Aux religieux Franciscains s'unissent des fidèles et les pèlerins. Tous tiennent un cerce allumé. Les pèlerins sont munis d'un livre qui les fait participer plus attentivement aux prières communes.

Après le salut du T.S. Sacrement à la chapelle de "l'Apparition" la procession se forme et se dirige pour la station au lieu dit des "prisons de Jésus" en chantant un hymne approprié. De la même manière, en chantant et en priant, elle visite le lieu où Jésus fut déposé de ses vêtements; elle descend ensuite à la chapelle de l'invention de la sainte croix d'où elle remonte faire halte à la chapelle de sainte Hélène. Puis elle part de là pour s'arrêter où Jésus, à la dérision des juifs, fut couronné d'épines. Ici le chant s'élève sur un ton plus grave car le cortège s'apprête à gravir la sainte colline, théâtre de la dernière scène de la Passion. L'exiguïté et l'obscurité du lieu excitent la douleur et la compassion au souvenir du Crucifiement. On se prosterne où Jésus expira, on vénère l'autel de Notre-Dame des sept douleurs élevé là même où Marie, le cœur transpercé, assiste à l'agonie de son Fils. Laisant le Calvaire, la procession atteint la pierre où fut déposé le corps sacré de Jésus pour être embaumé selon l'usage des Juifs et ensuite le S. Sépulcre pour accomplir la dernière cérémonie.

Aux jours de grande solennité la procession poursuit, afin de vénérer le lieu sanctifié par Jésus lorsqu'il apparut à la Madeleine et de la retourner à la chapelle des Franciscains.

L'étonnante randonnée se termine au chant des litanies des saints et d'une triple invocation à la T. S. Vierge, dernière félicitation à cette bonne Mère réjouie par la visite de son Fils ressuscité triomphant du péché et de la mort.

**Vendredi saint.**

La procession du Vendredi Saint au S. Sépulcre est particulièrement émouvante avec son cachet propre. Tous les Franciscains de Jérusalem sont réunis. En ce moment toutes les maisons de la ville sont désertes. Non seulement les catholiques y assistent; mais les schismatiques, grecs, arméniens, syriens, coptes, etc., même y accourent! Jadis le Consul de France, en grande tenue, prenait place aux côtés du R. M. P. Custode. L'étonnant de cette cérémonie consiste dans l'ordre parfait, maintenu parmi cette foule de langues diverses et de costumes plus divers, et cela à huit heures du soir. La procession part de la chapelle de "l'Apparition". La schola exécute quelques motets appropriés. Puis, elle reprend son chant en variant après chaque allocation, sur le long parcours de la procession. C'est peut-être une rare occasion d'admirer la catholicité de l'Eglise romaine. Car tous les peuples sont représentés et chacun s'exprime en sa propre langue.

À peine la procession est-elle parvenue à l'autel de Ste Marie Madeleine qu'un Franciscain ouvre la série d'allocutions par un discours en italien. Un autre lui succède qui parle en grec dans la chapelle de la division des vêtements. Le troisième orateur, prêchant près de la colonne des "Improperes" alternant chaque année, en allemand, en polonais et en turc. Au Calvaire, sur le lieu du Crucifiement, un autre Franciscain prêche en anglais; puis au lieu du dernier soupir, un autre, en français. A la pierre de l'Invention, le discours est en arabe. La dernière allocation, devant le S. Sépulcre, se fait en espagnol.

Que de larmes sont répandues durant cette procession! Que de cœurs s'attendrissent et reviennent sincèrement à Jésus en lui promettant une vie meilleure, dans le même très saint lieu où il souffrit et mourut pour nous conquérir la récompense infinie. Celui qui a le bonheur d'assister une fois à cette cérémonie en garde un souvenir ineffaçable. Jamais il n'oubliera le Vendredi Saint au Saint Sépulcre.

**Traduit de l'italien par le P. Barthélemy O.F.M.**

## St-Antoine chez les Franciscains

Mardi dernier, se sont ouverts les exercices des TREIZE MARDIS en l'honneur de saint Antoine de Padoue, le "Saint de tout le monde". Une foule nombreuse se pressait à tous les offices dans la Chapelle des RR. PP. Franciscains. Le matin, à sept heures, il y eut messe avec chant et allocation de circonstance. Les zélatrices des Pères y étaient particulièrement invitées. L'après-midi à trois heures, eut lieu le premier exercice des TREIZE MARDIS. La foule était si nombreuse qu'on ne pouvait trouver une seule place libre dans la chapelle; la circulation était presque impossible. Le soir l'assistance n'était pas moindre. Le R.P. David, Supérieur du Couvent, a donné le sermon d'ouverture. Il a parlé eloquemment de la dévotion à "bon saint Antoine" et de l'efficacité des prières adressées au grand Thaumaturge. En quelques mots, il a aussi raconté l'origine des exercices des TREIZE MARDIS.

Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces cérémonies en gardent longtemps le souvenir. La beauté de ce premier exercice les invitera à retourner prier saint Antoine dans "son sanctuaire". Ces exercices ont lieu tous les mardis: messe, à 7 heures; exercice à 3 heures et à 7.45 heures, et durent jusqu'à la fête de Saint, le 13 juin.

## Rhodes annonce un gros déficit à Halifax

Le gouvernement conservateur de la Nouvelle-Ecosse fait face à un déficit de \$860,722.

Halifax, N.-E., 20. — Un déficit total de \$860,722,61 pour l'année fiscale finie le 30 septembre dernier est accusé par les comptes publiés de la Nouvelle-Ecosse qui ont été soumis, hier, à la Législature provinciale. Le total des revenus de la province a été de \$6,933,529,98, et les dépenses totales ont été de \$7,543,077,52.

Le gouvernement avait estimé que le déficit serait de \$927,000. Le comité des amendements à la loi a rapporté le bill de redistribution en recommandant sa considération favorable par la Chambre sans amendement.

M. R.-W.-E. Landry, député de Yarmouth, a occupé son siège pour la première fois, hier, ayant été empêché de siéger jusqu'à présent par la maladie.

## L'usage des gaz en temps de Guerre

L'Allemagne accepte le protocole de Genève et s'engage à ne pas utiliser les gaz empoisonnés.

L'Allemagne a désapprouvé d'une manière officielle l'emploi de gaz empoisonnés comme arme de guerre. Le comité des Affaires Étrangères du Reichstag a ratifié aujourd'hui le protocole de Genève qui prohibe l'emploi de gaz empoisonnés pour la guerre.

Le sous-secrétaire von Schubert, rappelant que le protocole avait été signé par trente nations et que déjà huit d'entre elles l'avaient ratifié, fit remarquer que pour l'Allemagne, ratifier ce protocole à son tour, c'était dissiper par le fait même toutes les craintes que l'on aurait pu entretenir au sujet de ses travaux et recherches chimiques.

Von Schubert ajouta que le gouvernement allemand attachait la plus grande importance à la ratification du bill avant la conférence préparatoire au désarmement.

venir ineffaçable. Jamais il n'oubliera le Vendredi Saint au Saint Sépulcre.

**Traduit de l'italien par le P. Barthélemy O.F.M.**

## Le travail du Dr Barnes et la Débauche

De grosses cartouches remplies d'un explosif appelé solite font le travail

On a définitivement essayé, hier à Montréal, le nouvel explosif solite pour briser la glace sur le fleuve et les résultats sont très satisfaisants. L'expérience a été faite à l'une des extrémités de l'île Sainte-Thérèse. Le major Henry B. Faber, de New-York, assisté de M. J. H. McClellan, général de la Canadian Airways, Limited, et du pilote D. S. Bondurant, a survolé l'endroit choisi pour faire sauter la glace, laisser tomber d'une hauteur de 250 pieds les grosses cartouches d'explosifs dans des orifices percés à l'avance afin de permettre à la soute d'atteindre l'eau ce qui est nécessaire à son action.

Vers midi, l'avion quitta l'aérodrome de Saint-Hubert et, malgré un fort vent contraire, se dirigeait vers le Bout-de-l'Île. Rendu là il descendit à une altitude de 250 pieds et les cartouches ont été jetées avec succès. Quelques instants après, on pouvait voir sauter dans l'air des blocs de glace d'un pied d'épaisseur. Les bombes étaient jetées par M. McClellan sur le canal du major Faber qui agissait en qualité de signaleur de la direction.

Parlant de la durée que pouvait mettre la solite à accomplir son action, le major Faber déclare que ce n'est ni simple et qu'on peut exercer un contrôle parfait jusqu'à une durée de trente minutes. La substance explosive est simplement enveloppée dans un carnet de papier d'une certaine résistance. L'extrémité de la grosse cartouche, de l'obus si l'on veut, est perforée de sorte que l'eau vient ronger le papier et établir le contact nécessaire avec la solite. Le délai accordé hier n'était que de dix secondes.

Le groupe des expérimentateurs était, hier, sous la direction du Dr H.-T. Barnes, de l'Université McGill. Le major Faber a félicité le pilote pour avoir si bien facilité l'expérience en conduisant avec précision l'avion qui a servi au travail.

## Le printemps est hâtif à Saskatoon

Une avance de plusieurs semaines sur Québec

Saskatoon, 19. — Les premières opérations agricoles de l'année se sont faites aujourd'hui dans le district avoisinant notre ville, lorsque Gordon et Donald McKenzie ont passé la herse sur leur terre. Les deux frères détenaient déjà le record pour l'ensemencement l'an dernier, alors qu'ils avaient procédé à cette opération le 23 avril, en dépit du printemps tardif.

## La saison des sucres s'avance

La saison des sucres va battre son plein dans quelques jours. Les "sucriers" redoutaient, bien le changement de température mais le dégel de ces jours-ci et la chaleur du printemps qui se manifeste depuis mardi a vaincu les dernières résistances. On a entaillé et caoutché.

La neige est encore haute dans les bois et, à moins d'un dégel prolongé, la saison devra être bonne. Il est vrai que la débâcle est supposée se faire plus à bonne heure cette année car le Mikula, le Lady Grey et la poudre du Dr Barnes font un gros travail ces jours-ci. On se sert même d'avions pour lancer les bombes du Docteur et la glace s'agit.

Verrons-nous la descente des glaces avant Pâques? C'est presque certain. Mais dans ce cas les sucres ne dureront pas longtemps car la tradition veut que la saison se termine au départ de la glace. Seulement, ces années-ci les traditions sont en déroute complète.

## Le respect du dimanche aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 20 mars

M. le Directeur du "Bien Public"

Cher Monsieur,

J'ai eu avec plaisir la demande des Syndicats Catholiques priant nos Autorités Municipales de supprimer le billet d'entrée à l'Exposition, le dimanche, et de mettre au repos le Midway et ses douzettes le jour du Seigneur.

C'est bien et j'en félicite nos Syndicats.

Mais dans ce concert il sonne quelque chose de faux et l'on me permettra d'ajouter un grain de sel dans cette soupe qui me paraît trop douce.

Ce fameux Midway semble faire partie de droit de notre Exposition, selon nos Syndicats, et accepté comme tel puisque l'on demande seulement de différer son ouverture. Depuis quand ces amusements de mauvais goût, sinon franchement mauvais, ont-ils droit de cité à notre Exposition? Chaque année il s'en passe de belles sous la toile de ces tentes usées et sales, si bien que la police doit intervenir et nettoyer la place, mais après combien de plaintes.

D'ailleurs est-ce le but de notre Exposition d'exposer tout ce "beau monde" qui nous arrive presque tout nu d'entre quarante-cinquième?

Si l'on veut encourager l'agriculture et donner à nos gens le goût de la terre, mettons-les à l'honneur, à la première place; exaltons leur travail et faisons apprécier leurs produits.

Tous, nous y gagnons.

Bien à vous,

Vae Victis.

## Le Maréchal Foch décédé hier midi

Le grand militaire qui a conduit les armées alliées à la victoire en 1918 est décédé à 12 h. 50

Le maréchal Ferdinand Foch, dont la longue maladie a tenu tout l'univers dans l'anxiété, vient de mourir, à l'âge de 77 ans.

L'illustre maréchal a expiré à 5h. 50 p.m.

## Confirmation de 4 néophytes chinois à la Cathédrale

Le dimanche de la Quasimodo Sa Grandeur Monseigneur Comtois confèrera le sacrement de Confirmation à quelques-uns des principaux membres des colonies Chinoises des Trois-Rivières, Louiseville et Shawinigan.

Ces nouveaux confirmés ont suivi des cours religieux chez les RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception et au Couvent des RR. PP. Franciscains.

La cérémonie aura lieu à 3 heures et le sermon de circonstance sera donné par Monsieur l'abbé Emile Cloutier, curé à Saint-Justin.

## LA FANFARE ROYALE DE BEL GIQYUEA NEW-YORK

New-York, 20. — La fanfare royale de Belgique a inauguré hier soir sa tournée de concerts en Amérique au Metropolitan House. Elle a joué entre autres choses une fugue de Bach... et Proudhonka, l'agréable et moderne composition russe de Stravinsky. La fanfare visitera plusieurs villes canadiennes, notamment Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal et Toronto.

## Le Père Ange-Marie Hiral nommé vicaire apostolique à Suez

Quelques notes sur le nouvel évêque franciscain bien connu au Canada et particulièrement à Québec

Le T.-R. P. Ange-Marie Hiral o.f.m., fondateur du couvent des Franciscains de Québec, ancien commissaire provincial de son Ordre au Canada et actuel Provincial de la province St-Pierre de France, vient d'être nommé vicaire apostolique de la zone du canal de Suez.

Voici une nouvelle propre à réjouir bien des cœurs canadiens, non seulement ici dans la province, mais aussi tout le Canada français.

En effet, le T. R. P. Marie-Ange, originaire de France, mais venu au Canada très jeune, a laissé en nous quittant, il y a déjà huit ans, de très fortes et très sympathiques amitiés sur tous les théâtres et dans toutes les sphères religieuses où sa débordante et conquérante activité apostolique s'est exercée. Aujourd'hui encore, il suffit de rappeler son souvenir pour provoquer partout les plus grands éloges.

L'Almanach de St-François, qu'il a fondé lorsqu'il était Supérieur à Menin, (France) et qui se continue depuis (édition française et édition canadienne) donnait de lui, en son numéro de 1920, lors de son 25ème anniversaire de Sacerdoce, la brève notice que nous reproduisons. Nous sommes certains en cela d'intéresser et de réjouir grandement tous ceux qui ont eu l'honneur comme le bonheur de connaître, ce si distingué et si sympathique religieux.

Le 17 février 1894 soit 136 ans après l'ordination du dernier récollet sur la terre canadienne, dans l'humble chapelle des Petites Soeurs des Pauvres, le R. P. Ange-Marie recevait des mains de Mgr Fabre l'ordination sacerdotale, ajoutant un nouveau lien à ceux du dévouement et du droit d'héritage qui, pour la 2ème fois, fixaient le rameau franciscain dans le sol canadien.

Les prémices de son ministère furent consacrées à l'enseignement de la philosophie jusqu'à ce qu'en septembre de l'année suivante, le chapitre lui confia la direction du Collège Séraphique. Le premier soin du nouveau directeur fut de procurer à ses enfants un local définitif et de leur tracer un petit règlement pour maintenir la discipline et diriger leurs efforts.

Nommé supérieur de la petite colonie franciscaine qui, le 29 septembre de l'année 1900, il quittait Montréal pour aller travailler au rétablissement des Fils de St-François dans la cité de Chumby. Il exerça avec maîtrise la tâche ardue qui lui était confiée: moins de deux ans après, le couvent de Québec pouvait recevoir les Frères Étudiants, tandis que presque parallèlement s'organisait la maison Sainte-Marguerite et se constituait l'Ouvrier de Notre-Dame de la Compassion. À peine la fondation de Québec avait-elle reçu son dernier complément par la bénédiction de la chapelle conventuelle et l'érection du Calvaire que de nouveaux lauréats étaient réservés à la puissante action du R. P. Ange-Marie. "Le succès dans son travail à Québec, disait alors dans une lettre circulaire le T. R. P. Colomban, nous fait augurer de l'avenir de Vervicq (Menin) avec assurance et le sacrifice qu'il fait en laissant le pays qui est cher joint à celui que nous faisons au Canada de nous priver d'un auxiliaire si précieux nous sont un gage des bénédictions qui vont féconder cette nouvelle fondation."

"Certes le Ciel proportionne les bénédictions aux œuvres multiples que présentait l'entreprise. Aussi, pour les maisons de Menin et de l'Écluse, la période de prospérité allait-elle s'ouvrir, quand la grande guerre vint la retarder de plusieurs années. C'est pendant qu'il était Supérieur de Menin que le R. P. Ange-Marie fonda l'Almanach de saint François qui se continue depuis.

"De retour au Canada, il travailla à ce que la Fraternité de Notre-Dame des Anges (Montréal) eût elle aussi, sa maison d'œuvres. Et de cette pensée naquit l'AVE MARIA, qui, le 12 avril 1911 s'ouvrait dans le dénuement et la pauvreté, mais avec le noble but bien précis de la Protection de la jeune fille.

La même année en septembre, les Pères Capitulaires remettaient au R. P. Ange-Marie la cure de saint François Solano (Rosemont) qu'il occupa un mois seulement; car, affecté à Rome pour y remplir la fonction de Définiteur Général de son Ordre, le T. R. P. Colomban-Marie Dreyer écrivait aux religieux de sa province: "Je laisse en partant comme Délégué Provincial, le R. P. Ange. Vous connaissez sa bonté, son expérience des choses du Canada, son dévouement à toutes les œuvres qui lui sont confiées, sans compter bien d'autres qualités encore." En janvier 1912, Rome le confirma dans cette charge qu'il remplit pendant près de quatre ans et pendant laquelle il poussa activement la construction du Couvent de la Résurrection. En 1915, il devint gardien du Couvent des Trois-Rivières et curé de Notre-Dame des Sept Allégreses. Le Bulletin Paroissial et la Maison Sainte-Claire, datant de cette époque, doivent leur origine à son initiative.

Mais à côté de tant d'œuvres, il ne faut pas omettre les écrits dus à la plume du R. P. Ange, dont les principaux sont: "S. François Solano, le Lais Relieur et Mon Pèlerinage à l'Alverne".

Lors de la séparation de la Province Mère de France, en 1920 et 21, le R. P. Ange-Marie, toujours français de cœur et très sensible aux besoins religieux de son pays natal, n'hésita pas — avec les RR. PP. Alexandre Couget et Valentin Breton, dont le souvenir est également encore très vivace parmi nous — à opter pour sa Province-Mère. C'était assurément pour eux, comme pour nous d'ailleurs, un bien grand sacrifice. Lâbas, Dieu a visiblement béni leur zèle et leur dévouement. Avec l'autorisation et sous l'habile direction de leur Provincial, le R. P. Rémi, ils fondèrent l'édition française de "l'Almanach de St-François" et la belle revue doctrinale "La vie franciscaine", que depuis ils n'ont cessé d'alimenter de leurs écrits à la fois si pieux et fortement documentés.

Un zèle si éclairé et un dévouement si à point ne tardèrent pas à être observés et appréciés de leurs Supérieurs qui les firent de suite entrer au sein de leur Conseil.

Au dernier Chapitre de sa Province, le R. P. Ange-Marie en devenait le Provincial. C'est à ce poste de confiance que Rome même vient de l'enlever pour en faire le Vicaire Apostolique du Canal de Suez, en remplacement de son Excellence Mgr Colomban-Marie Dreyer, son Supérieur d'autrefois, qui devient Délégué Apostolique en Indo-Chine.

A Son Excellence Monseigneur Colomban-Marie Dreyer et à Sa Grandeur Monseigneur Ange-Marie Hiral, tous les Frères en religion de la Province Saint-Joseph, tous les Tertiaires du Canada comme tous leurs amis d'Amérique, adressent, avec l'hommage respectueux de leur vénération et de leur attachement leurs vœux les plus ardents et les plus sincères de succès apostolique.

## Nouvelles randonnées du Graf-Zeppelin

U.P. — Le Dr Hugo Eckener a annoncé qu'il prépare une randonnée plus rapide aux États-Unis et une course autour du monde à bord du "Graf-Zeppelin". Ces deux randonnées auraient lieu cette année. Le gros dirigeable allemand va partir lundi pour un voyage de quelques jours, sans escale, jusqu'en Palestine et retour. Le nouveau voyage aux États-Unis aura lieu en mai ou en juin. La randonnée autour du monde se ferait en août. Des améliorations considérables ont été faites au "Graf-Zeppelin" pour en augmenter la vitesse. Les cabines ont été rendues plus confortables et l'enveloppe du dirigeable a été rendue plus forte.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

STE-URSULE

Funérailles de M. Grégoire Vincent

Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église paroissiale de Ste-Ursule, les funérailles de M. Grégoire Vincent, époux de feu Emma Deschênes. Il était âgé de 65 ans, 3 mois et sept jours.

Un grand nombre de personnes de Ste-Ursule et des paroisses avoisinantes assistaient aux funérailles, car le défunt était universellement connu dans notre région.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé G. Laquerre, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés L. Paquin et P.-E. Désilets.

La chorale paroissiale chanta pieusement la messe des morts.

M. Adrien Picotte portait la croix de la Fraternité du Tiers Ordre dont le défunt faisait partie.

Les porteurs étaient MM. Philias Gélinas, Alphonse Bergeron, Donat Deschênes, Eugène Deschênes, Alcide Deschênes et Chs Edouard Deschênes.

La collecte fut faite par MM. Hervé Bergeron et Léo Plante, de Ste-Angèle, deux petits neveux du défunt.

Le deuil était conduit par son fils M. Joseph Vincent, M. et Mme Zoël Vincent, M. et Mme Arthur Vincent, MM. Paul-Emile, Bruno, et Sylvio Vincent, M. et Mme Alcide Deschênes, M. et Mme Bernardin Sylvestre, Mmes Domina et Annette Vincent, MM. Téléphore Vincent, Joseph Vincent, M. et Mme Hormidas Lessard, M. et Mme Philorum Allard, Mme Hervé F.-X. Lafleur, Mme Chs-E. Deschênes.

Dans le cortège nous avons remarqué: les RR. SS. de la Providence et leurs élèves, M. et Mme Ferdinand Lessard, M. et Mme Arthur Allard, M. Alcide Bergeron, Mlle Rosa Bergeron, M. et Mme Georges Lajoie, M. Egide Bergeron, M. Norbert Sylvestre, Mlle Edouardina Sylvestre, M. et Mme Dionis Lesage, M. et Mme Edouard Lesage, M. Hector Lesage, Mmes Claire et Gertrude Lesage, M. Arthur Lesage, Mlle Auréa Lafleur, Mme Voisard, M. L.-J. Teasdale, M. Bruno Gravel, M. et Mme Antoine Gravel, M. Joseph Lefrançois, M. Majorique Bellemare, M. E. Bergeron, M. Charles Desjarlais, M. Hector Lambert, M. Téléphore Lambert, Mmes Domina Plante, Marie Paquin, Laura et Yvette Plante, M. Chs-E. Paquin, M. Jos. Morin, M. Théodule Bergeron, M. et Mme Chs-E. Charette, M. Jos. St-Louis et Mlle St-Louis, M. Arthur Paquin, M. et Mme C. Lemayre, M. et Mme J. Déziel, Mlle A. Déziel, M. Urbain St-Louis, Mlle B. St-Louis, M. et Mme Hervé Picotte, M. Antoni Milot, M. et Mme Arthur Lavaute, M. et Mme F. Teasdale, MM. Emile Lessard, W. Bergeron, R. Lesage, L. Lambert, Omer Gagnon, W. Gagnon, Rosaire St-Louis, M. et Mme Nap. St-Louis, MM. R. Paquin, Urbain Lessard, Ls.-G. Bergeron, Lucien Lessard, Richard Lessard, Armand Lamy, de St-Léon, M. J.-A. Desaulniers, M. Victor Bergeron et une foule d'autres.

La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels et de sympathies, parmi lesquels nous avons relevé les suivants:

Famille Grégoire Vincent, MM. et Mmes Alcide Deschênes, Bernardin Sylvestre, Zoël Vincent, Chs-E. Deschênes, M. Norbert Sylvestre, Mme Toussaint Picotte, MM. et Mmes Hervé Bergeron, Donat Deschênes, Philippe Rivard, Alphonse Deschênes, Mlle Rosa Bergeron etc.

Sympathies

RR. SS. Marie Amalberge, Madeleine du Précieux-Sang, Alfred du Sacré-Coeur, Marie Alexandre, M. et Mme Alcide Deschênes, Famille Arthur Allard, Mme Vve Pierre Vincent, Mlle Malvina Vincent, MM. et Mmes Chs-Ed. Deschênes, Alphonse Bergeron, Georges Lajoie, Famille Téléphore Vincent, Mme Vve F.-X. Lafleur, Mme Voisard, Mlle Auréa Lafleur, M. Philias Gélinas, Eugène Deschênes, Edouard Bernier, M. et Mme Noé Vanasse, M. Camille Sylvestre, Mlle Lucille Sylvestre, Joseph St-Louis, Edouard Lesage, M. et Mme Dionis Lesage, M. Raymond Lessard, M. et Mme Thomas Roy, M. Hector Lesage, Mme Toussaint Picotte, M. Arthur Lesage, Familles Joseph Déziel, L.-B. Lambert, Frank Teasdale, Philippe Rivard, Irénée Gagnon, Ls.-Joseph Teasdale, J.-B. Bergeron, etc. etc.

En visite

Mme D. Perreault, de Montréal, est venue passer quelques jours chez son père M. Hercule Proteau.

Mme Raoul Trottier, de St-Casimir, chez son père M. Dolphis Tessier.

M. Alfred Foley, de St-Thuribe, était en visite chez des parents ces jours derniers.

Mlle Marthe Gauthier est de retour de Montréal où elle a passé quelques semaines chez des parents.

Mlle Ida Mailhot est de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme A. Pouliot sont allés à Québec ces jours derniers.

La Rochefoucauld

Celui qui croit pouvoir se passer des autres se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.

YAMACHICHE

Funérailles

Ces jours derniers avaient lieu en l'église Ste-Anne d'Yamachiche, les funérailles de Mlle Clara St-Yves, fille de M. et Mme Louis St-Yves, dédée, à l'âge de 35 ans et 6 mois, après une maladie supportée chrétiennement.

La levée du corps fut faite par Monseigneur N. Caron et le service fut chanté par M. l'abbé Elz. S. de Carufel, curé, assisté de MM. les abbés Ernest Jacob, vicaire et Avila Ferron, curé de St-Thomas de Caxton.

Les porteurs étaient MM. Lionel et Lionel St-Yves, ses cousins, M. Coulombe, de St-Léon, Lionel et Sylvio Lapointe, Alphonse Boucher, de Yamachiche.

La collecte fut faite par Mmes Evéline Desaulniers et Evéline Lesieur.

Mme Ricard touchait l'orgue. La chorale paroissiale et celle du collège rendirent pieusement la messe des morts.

Ont été remarqués dans le cortège MM. Louis St-Yves, père de la défunte, ses frères, Emile, des Trois-Rivières, Donat, d'Yamachiche, Alphonse Lavallée, ses tantes, Mmes Armandine Paillé, Agnès Ferron, sa nièce, Yvette St-Yves, ses cousins et cousines, MM. Herménégilde St-Yves, Paul Blanchette, Donat, Emile, Forest, Gérard Ferron, Mme Harry Ferron, Mlle Thérèse et M. Antoni Vaillancourt d'autres amis, Mlle Lapointe et M. Léopold Lapointe, Mlle Azilda Bellemare, Mme Georges Milot, Mlle Cécile Bellemare et beaucoup d'autres.

Les élèves du Convent de la Congrégation de Notre-Dame et les élèves de l'Académie Ste-Anne assistaient aussi à la cérémonie funèbre.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, ses parents M. et Mme Louis St-Yves, quatre frères, Emile, des Trois-Rivières, Donat et Hervé St-Yves, Alphonse Lavallée, deux sœurs, Mme Marie-Flore Jobin, Mlle Laura St-Yves, un beau-frère, M. Alphonse Jobin, une belle sœur Mme Emile St-Yves, quatre neveux, Roland, Maurice Jobin, Henri et Gérard St-Yves, deux nièces, Yvonne St-Yves et Irène Jobin.

Bouquets spirituels — Mmes Evéline Desaulniers et Cécile Bellemare.

Sympathies. — Familles J.-E. Meunier, Arthur Lapointe, Sécure Grenier, A. Hélic, Dr C.-N. Beauchemin, Dionis Villemure, Albert Ricard, Joseph Hélic, Georges Milot, Edgar Vaillancourt, MM. et Mmes Honorat Lamy, Sylvio Villemure, M. Camille Lapointe, de New-Haven, Maison Arthur Giguère, Louiseville, Mlle Annette Bellefeuille, MM. Oscar Leclerc, Arthur Descoiteaux, Germain Carboneau, les Trois-Rivières.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons l'expression de nos plus sincères condoléances.

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

Décès

Le 10 mars est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Prosper Lefebvre, époux de Mme M. Perron.

Le service et la sépulture ont eu lieu le 13 à 8 heures.

Le même jour, à 9 heures, service et sépulture de Mme Mère-résille Tessier, épouse de M. Joseph Bureau, décédée à l'âge de 35 ans.

Nos sympathies aux familles en deuil.

Nos malades

Dimanche dernier, M. le Curé a recommandé aux prières Mmes J. Lafond, J. Marcotte et A. Rompré, dangereusement malades.

Transaction

M. André Lachevrotière a vendu sa maison à Mlle Laura Girard, qui en prendra possession au mois d'avril.

En visite

Mme D. Perreault, de Montréal, est venue passer quelques jours chez son père M. Hercule Proteau.

Mme Raoul Trottier, de St-Casimir, chez son père M. Dolphis Tessier.

M. Alfred Foley, de St-Thuribe, était en visite chez des parents ces jours derniers.

Mlle Marthe Gauthier est de retour de Montréal où elle a passé quelques semaines chez des parents.

Mlle Ida Mailhot est de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme A. Pouliot sont allés à Québec ces jours derniers.

YAMACHICHE

Funérailles

Samedi, le 2 mars eurent lieu les funérailles de Mlle Lucille Trahan, fille bien-aimée de M. et Mme Georges Trahan, décédée à l'âge de 8 ans et 7 mois.

Les porteurs étaient MM. Bernard Trahan, Pierre Charles et Gérard Milot.

Conduisant le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Georges Trahan, sa petite sœur, Germaine, sa grand-mère, Mme Vve Alfred Bellemare, ses oncles et tantes, MM. Donat et Odilon Bellemare, M. et Mme Philippe Bille, M. et Mme Eugène Trahan, MM. Armand, Hector, Lucien et Bernard Trahan, Mlle M.-Thérèse Trahan. On remarquait aussi MM. Omer et Lucien Milot, Ubald Meunier, Azarie Maillette, Germain Trahan, Maxime Panneton, Mmes Azarie Trahan, Clovis Héroux, Rodolphe Trahan, Ozanie Meunier, Thomas Meunier, M. et Mme Uric Paillé, Thomas Trahan, Mlle Anrore Milot, Marguerite Chagné, Jeanne M.-Claire et Françoise Lamy, Laurette Milot, M.-Claire Bellemare, Anita Lapointe, Antoinette Lamy, Eliane Chagné, Diane et Hélène Bellemare Mmes Bella et Béatrice Panneton.

La quête au service fut faite par Mmes Anrore Milot et Marguerite Chagné.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

Divers

Mlle Cécile Trahan est revenue d'une promenade à St-Paulin.

M. Omer Milot était de passage à Montréal la semaine dernière.

Mmes Marcelle Massicotte, M. Jeanne, Robert, Lucille Boisvert et Carmélie Gélinas étaient de passage à Yamachiche ces jours derniers.

M. Chs-D. Girardin, étudiant au Séminaire en repos pour quelques jours dans sa famille.

M. et Mme Dionis Girardin sont revenus enchantés d'un promenade à Montréal.

M. et Mme J.-O. Lamy, des Trois-Rivières, de passage dans sa famille la semaine dernière.

M. Emile Bellemare, de Shawinigan Falls, de passage dans sa famille la semaine dernière.

ST-PROSPER

Naissance

M. et Mme Donat Jacob, née Simone Ebacher, sont les heureux parents d'une fille qui a été baptisée sous les prénoms de Marie, Irène, Denise. Parrain et marraine M. et Mme Jules Ebacher, grands-parents de l'enfant.

Notes diverses

M. Roland Cloutier, en voyage d'affaires à Montréal.

Mlle Genevieve Desaulniers est revenue enchantée d'un séjour à Terrebonne.

Mlle Germaine Cossette en promenade à Grand'Mère.

Mlle Gabrielle Massicotte est de retour d'une promenade à Shawinigan.

Mlle Dorilla Houde est revenue d'un séjour passé à Grand'Mère chez des parents.

M. Alfred Morneau, de Donacona, chez des amis.

Mme Téléphore Gagnon en promenade aux Trois-Rivières, et St-Narcisse.

Mlle Eveline Gagnon en promenade à St-Stanislas chez des parents et amis.

COUR DE MAGISTRAT

CANADA

Province de Québec District des Trois-Rivières

J.-Baptiste Fergues et al. Demandeurs. vs Donat Arcand Défendeur.

AVIS PUBLIC

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le sixième jour d'avril, 1929 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur en cette cause en la Cité des Trois-Rivières, rue Champlain, à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause le quatorzième jour de février 1929, consistant en Pneus et Chambres à airs, etc...

ST-JUSTIN

Funérailles de Mlle Illide Sheppard

Ces jours derniers eurent lieu à St-Justin, les funérailles de Mlle Illide Sheppard décédée à Montréal à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 65 ans.

La levée du corps et le service furent chantés par M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse.

La chorale sous la direction de M. le notaire Langlois exécuta avec succès la messe des morts de l'abbé Panneton.

A l'offertoire un "Corpus Jesu" fut chanté par les hommes.

Mlle Thérèse Duchesny touchait l'orgue.

Le deuil fut conduit par M. Hector Deshaies, de Saint-Justin.

Les porteurs furent MM. Armand et Auguste Chapdelaine, ses neveux, Marcel Lessard et Ernest Gagné.

La collecte fut faite par MM. Lucien Morin et Léonard Lafrenière, de Saint-Justin.

La défunte laisse pour la pleurer deux sœurs, Mme Vve E.-M. Chapdelaine, de St-Justin, Mlle M. Charlotte Sheppard, de Saint-Agathe des Monts, plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil nos sympathies.

Assemblée

Dimanche dernier après la grand-messe eut lieu à la salle paroissiale, une assemblée de l'Union Catholique des Cultivateurs, présidée par M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse.

Cette assemblée avait pour but de réunir les anciens membres pour les amener à reconstituer le Cercle.

Vingt des anciens membres se sont abonnés à la "Terre de Chez-nous", la propagande continue. D'ici à quelque temps nous aurons un beau Cercle, nombreux et vivant.

Étaient présents: M. l'abbé Emile Cloutier, M. le Notaire J.-E. Langlois, M. le Maire J.-L. Paquin, MM. Joseph Masson, Adem Francoeur, Louis Alary, Hervé Francoeur, Théotime Marie, Cap J.-L. Bastien, et plusieurs autres.

Baptême

Joseph-René-Paul, fils de M. et Mme Wilfrid St-Antoine, née Maria Gervais.

Parrain, M. Alfred Lessard; Marraine, Frédéline St-Antoine, de Sainte-Agathe des Monts, oncle et tante de l'enfant.

La partie de cartes organisée pour le 2 avril est remise à plus tard, à cause de la fabrication du sucre d'érable dans ces temps.

Les vieux de l'industrie

Dans une réunion récente de chefs ouvriers à Miami, Floride, on signalait que la tendance dans la grande industrie est de renvoyer les ouvriers âgés de 40 ans ou de 45 ans, pour les remplacer par de plus jeunes.

M. Omer Héroux commente l'événement de la façon suivante dans le "Devoir":

La lutte est ardente entre industriels du même pays. La facilité des transports l'a, pour ainsi dire, universalisée, cet outillage par le personnel le plus robuste, le plus dispos. Et comme la machine a singulièrement diminué l'importance de l'expérience, du tour de main personnel, il arrive que l'on veut d'abord des jeunes, tous jours des jeunes.

De là le double phénomène que signale le président de la Fédération: le refus d'embauchage des gens d'un certain âge, le congédiement des employés dès qu'ils ont atteint certaine limite que l'employeur estime trop onéreuse.

Pour remplacer ces outils déclassés, on puise dans la réserve rurale, et si elle ne suffit point, dans l'immigration.

Et l'on peut voir, par le jeu constaté de notre propre loi des accidents du travail, que des lois sociales faites avec la meilleure intention du monde, peuvent avoir pour effet indirect de hâter cette expulsion des hommes d'un certain âge—parce que plus exposés peut-être aux risques d'accident—et des pères de famille, parce que leur mort par accident entraînerait pour le patron de plus lourdes responsabilités.

L'industrialisation s'est faite, chez nous avec une telle rapidité, que, pris par leurs propres affaires, beaucoup de gens n'ont guère mesuré les conséquences. Celles-ci du reste, pour une part, ne

devaient se manifester que graduellement.

Mais il faut essayer de voir les choses telles qu'elles sont, dans leur dure réalité.

El l'une de ces réalités, c'est que l'industrie—certains types d'industrie, tout au moins—est terriblement cruelle aux gens qui vieillissent. On a souri, paraît-il, l'autre jour, à l'Assemblée législative, quand le député de Maisonneuve a dit que jadis l'on était vieux à soixante-dix ans, qu'on l'était maintenant à soixante, qu'on le serait peut-être demain à cinquante. Pour ce qui est de l'ouvrier de la grande industrie, la formule est, en un certain sens, malheureusement trop vraie. Sa limite d'âge comme travailleur tend forcément, pour les raisons que nous avons plus haut indiquées, à s'abaisser; et quand il n'a plus d'ouvrage dans son vieux métier, ou voulez-vous qu'il en trouve? Il n'y a même plus pour lui de bois à fendre, comme disait un jour l'un de nos amis.

Cette expulsion des vieux (et de vieux qui sont encore si jeune relativement et chargés de lourdes responsabilités), c'est l'un des faits qui accompagnent chez nous l'industrialisation, — comme le travail des jeunes filles à l'usine, etc.

Et tout cela pose des problèmes nouveaux, des problèmes angoissants, qu'il faut étudier avec une extrême attention.

Méditation pour le carême

PRENDS ET LIS....

A l'heure des plus dangereuses et des plus subtiles hérésies, Dieu suscita un nouveau converti. Son nom, son génie, son cœur ont ravi les esprits les plus divers, et beaucoup ont moqué de leurs larmes les pages où il a décrit ses égarements, ses luttes, son retour à l'Église catholique.

Augustin était âgé de trente-trois ans quand la grâce le saisit, mais jusque là quels détours n'avait-il pas suivis dans les sentiers de l'erreur?

D'une piété douce et pénétrante dès l'âge le plus tendre, il n'aimait pas tous les écrits des païens parce qu'il n'y trouvait pas le nom de Jésus. Atteint de grave maladie et près de mourir, il avait demandé le baptême que l'on n'administrerait alors que très tard; puis, la convalescence s'annonçant, on avait différé.

Augustin s'adonna à l'étude et son génie étouffait ses maîtres. Ses succès ne clamaient pas les désirs de son âme: elle était inquiète, affamée de vérité.

Les liens de la chair l'avaient ensermé, et il décrit avec une douleur poignante ces années d'égarement et de honte. Quand il se levait pour revenir à Dieu, ses passions le retenaient: "Que ferai-je sans vous?" murmuraient-elles. Vais-tu nous laisser? Mais tu n'y tiendras pas!"

Ses amis le pressaient de seconder le joug pour se livrer au culte de la sagesse, mais lui disait: demain, plus tard, nous verrons.

La vie des saints dont on l'entretenait, la conversion retentissante du plus grand des rhéteurs romain, Victorinus, entré sur les confins de la vieillesse dans le giron de l'Église, la vue des vertus que pratiquaient les chrétiens les plus humbles; tout agissait sur lui.

Et quoi? se disait-il. Les humbles se lèvent et nous ravissent le royaume des cieux, tandis que nous, avec nos doctrines de luxure et de sang, nous nous vautrons dans l'ignominie. Ne pourrai-je donc pas ce que peuvent ceux-ci et celles-ci?

Il se soulevait, faisait un pas et regardait en arrière, jusqu'au jour où, sur l'invitation d'une voix mystérieuse d'enfant: "Prends et lis", il ouvrit les épîtres de saint Paul et rencontra le verset qui, avec la lumière, la grâce de force et d'onction le pénétra tout entier.

Saint Ambroise de Milan l'initia aux mystères sacrés, le baptisa et le donna à Dieu.

Le nom de saint Augustin éveille un souvenir délicieux entre tous, celui d'une mère dont rien n'a lassé la patience, la prière, l'énergie, l'amour. Sainte Monique est la plus belle incarnation de l'amour maternel.

Du jour où Augustin entra dans la voie des égarements, Monique n'eut point de repos jusqu'à ce moment où elle le rendit à Dieu.

Dieu enfin l'écouta et, comme le disait Augustin, au delà de ses espérances. Elle avait tant prié et pleuré que Notre-Seigneur se mélangait en son fils, un moine, un prêtre, un évêque, un docteur, le roi des docteurs de l'Église, la lumière de la science sacrée, le plus grand génie qui c'est au

Si toutes les mères savaient ce qu'elles peuvent, la face du monde changerait du jour où elles prendraient conscience de leurs devoirs et de leurs pouvoirs.

Saint Paul et saint Augustin sont les deux seuls dont l'Église célèbre publiquement la conversion. Ils sont les convertis par excellence.

Mais le bras de Dieu n'est pas raccourci. Tous les siècles, tous les âges ont connu ces merveilles de grâce et nos temps en ont été favorisés plus que d'autres encore et d'une manière qui répond directement aux négations de l'incrédulité.

ST-PROSPER

Sous Agence Progress Brand

Vous-avez-vous porter les plus dernières modes? Venez me voir. J'ai toujours en magasin les plus nouvelles marchandises. Confections faites ici même ou directement de la manufacture et à très bas prix. Demandez la Serge Radio, c'est ce qu'il y a de mieux.

Sati s'faction garantie. Aiphonse Normandin Tailleur

St-Prosper, Co. de Champlain.

VENTE PAR LE SHERIF

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. C.S. No 798 (1928). Donat Cossette, demandeur; vs Arthur Veillette, défendeur, No 481, du cadastre officiel de la paroisse de St-Tite, avec bâtisses dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Tite, en la ville de St-Tite, dans le comté de Champlain, le troisième jour d'avril prochain 1929 à dix heures du matin.

Bureau du shérif, Trois-Rivières, 20 mars 1929. Phil. L. Lassonde Shérif

Demande de Soumissions

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES

Les Commissaires d'Écoles pour la cité des Trois-Rivières recevront des soumissions pour la construction de l'École St-Patrice, coin des rues Ste-Geneviève et Ste-Julie, Trois-Rivières, depuis le 18 de mars jusqu'au 27 de mars courant à CINQ HEURES P.M., au bureau du secrétaire-trésorier des dits Commissaires, No 25a, de la rue Hart; Les soumissionnaires s'ils le désirent pourront se présenter avec leurs soumissions à l'assemblée du 27 de mars courant, à 8 heures P.M.

Il pourra être pris communication des plans et devis de telle construction, au bureau du dit secrétaire-trésorier ou au bureau de l'architecte, M. Jules Caron, 21, de la rue St-Joseph.

Un chèque accepté de 10 pour cent du montant de la soumission devra accompagner chacune des soumissions.

Les Commissaires d'Écoles ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Le secrétaire-trésorier J.-U. GREGOIRE 19-21

DEUX EMISSIONS INTERESSANTES

qui se recommandent d'elles-mêmes

IMMEUBLE SAINT-ROCH, Québec

\$100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Remboursable de 1 à 15 ans

A. BELANGER, LIMITEE, Montmagny

100 plus l'intérêt couru pour rapporter 6%—Échéances: 1939-1948

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant Spécial pour Trois-Rivières et District 9, rue St-Pierre, Tél. 205

L. Létourneau Agent: Auguste Desmarais Louiseville Tél. 171

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Ammonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

AGENTS DEMANDES:

Gagnez \$75.00 par semaine. Travaillez pour vous-même. Travail facile, agréable. Vente assurée à chaque personne.

Para Products Corp. 54 Mt. Royal Ave., West, Montréal, P. Q.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises

L'ANNONCE BIEN FAITE est le guide qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

# LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles  
Lecture saine et instructive  
Chiffres de circulation fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 21 MARS 1929

PAGE TROIS

## Le Gâchis de l'Immigration

Diré Blanc et Faire Noir...

Le ministre de l'Immigration, M. Forke, vient de prononcer au Parlement un discours absolument sensé. Il a courageusement admis le bien fondé de tous les griefs reprochés depuis trente ans à notre système stupide d'importation intense en ce pays de tous les éléments les moins désirables d'Europe. Il a rappelé que le meilleur moyen de peupler sainement notre Canada, était de le peupler de ses propres enfants. Il a convenu aussi que pour garder les nôtres au pays, il nous fallait d'abord les encourager à y rester, et leur donner le même traitement de faveur qui n'a eu lieu jusqu'à présent que pour les étrangers.

Tout cela, dans la bouche du ministre, est magnifique. Ce qui est décevant c'est que, après cette belle tirade, l'homme qui, par sa position officielle, pouvait donner enfin le coup de barre sauveur à notre politique de peuplement interne, a tout lâché pour faire l'éloge banal du gouvernement qu'il représente. Quand on sait que les recommandations d'un Comité d'enquête nommé par le gouvernement sont absolument restées lettre morte; que le département fédéral que préside M. Forke n'a rien fait pour restreindre dans de plus justes proportions l'immigration britannique qui menace d'être poussée sur une plus grande échelle que jamais; que rien non plus n'a été fait pour faciliter la migration d'un point à l'autre du pays de nos propres gens, il est déconcertant d'entendre le ministre nous déclarer que tout ce qui a été fait par son gouvernement a été bien fait. Et donc, que nous ne pouvons espérer, même après ce qu'il nous a dit, la moindre amélioration à ce régime de dupes.

La politique présente journalièrement de ces inconséquences. Nous savons pourtant que l'immigration au pays, telle que faite depuis toujours a été désastreuse et ruineuse pour nous. Que d'après le propre aveu de M. Forke, seules les compagnies de transport et certaines associations d'affaires se sont enrichies à importer, par troupeaux de plusieurs cents mille à la fois, des gens qui crevaient de faim dans leur propre pays et ne devaient nous être d'aucune utilité. De l'aveu du premier ministre de Québec, l'absence de choix de nos immigrés a provoqué l'encombrement de nos prisons et de nos asiles d'aliénés, et compliqué le problème de notre propre sécurité. Nous avons payé en frais d'organisation policière et en frais d'entretien de maisons de détentions des sommes énormes, sommes que nous n'aurions jamais eu à verser sans l'introduction de force de ces mauvais éléments.

Depuis 1881 le Canada a reçu cinq millions d'immigrants. De 1911 à 1921, il en a reçu 1,728,921. Et pourtant durant la même période notre population d'origine étrangère ne s'est accrue que de 491,281 âmes. C'est dire que la différence a passé la frontière, et que nos frais d'importation de cet élément humain n'ont servi qu'à enrichir nos voisins sans être d'aucun profit pour nous. Toutes ces choses là ont été dites et redites cent fois. Elles ont été dites devant ce comité extraordinaire que le gouvernement King avait chargé de s'enquérir de l'angoissant problème, comme de suggérer le remède approprié. La conclusion est que même après que M. Forke a parlé, nous ne sommes pas plus avancés qu'avant. Les compagnies de transport, comme jamais, continueront ici ou des chômeurs anglais, ou des mineurs britanniques sans emplois qui ne vaudront rien pour le développement national et sûr de notre Canada. Comme jamais l'industrie du remplissage du pays rapportera des dividendes à ceux qui s'y livrent depuis des années avec tant de succès, et pour nous n'occasionnera que des déboites et des pertes formidables.

Et pourtant M. Forke disait l'autre jour en Chambre qu'il est vrai que les ouvriers et les agriculteurs de ce pays sont opposés à l'immigration intense; que le gouvernement fédéral s'est trompé sur les besoins des provinces en fait de population; que même dans l'Ouest on a moins besoin de main d'œuvre que certains intéressés dans l'industrie du transport le prétendent; que enfin, jusqu'à présent, le Canada a été un simple lieu de passage pour les immigrants.

Tout cela est exactement vrai. Mais ceci admis, et admis par le ministre de l'immigration, nous devrions pouvoir espérer qu'il y ait tout de suite un changement à ce mode déclaré défectueux. M. Forke a richement raison quand il reconnaît que... "ce n'est pas le nombre des arrivants qui compte dans le domaine de l'immigration, c'est le nombre de ceux qui deviennent citoyens permanents de ce pays. Qu'un grand nombre d'immigrants passe à travers le Canada pour n'y jamais revenir, cela peut profiter aux compagnies de transport ou à d'autres agences; mais ce genre d'immigration n'est certainement pas profitable au point de vue national."

Voilà exprimées de très claires vérités, et des vérités que tous ceux qui suivent d'un peu près les choses, admettent sans même de discussion. De non moins claires vérités sont celles qu'exprimait le premier ministre d'Angleterre, M. Baldwin, lors de son passage au Canada et que M. Forke a cités en Chambre... "L'avenir vous appartient, disait M. Baldwin; prenez votre temps. Votre pays est fait pour recevoir des races du nord, courageuses et viriles. Placez toujours la qualité avant la quantité. Prenez les meilleurs matériaux. Qu'importe si votre pays n'est rempli de population que dans cent ou deux cents ans? Gardez vos gens, les hommes et les femmes que vous avez, et faites en sorte que les générations futures ne leur soient point inférieures. J'ai souvent pensé qu'il était aussi dangereux pour une nation que pour un individu de devenir riche trop vite..."

Voilà qui est parler d'or. Nous sommes heureux de voir que notre actuel ministre de l'immigration fait le cas qui convient de ces sages avis d'un homme d'Etat, qui est actuellement le premier aviseur de l'Empire. Si M. Forke a le courage et l'habileté d'amener son gouvernement à penser et à vouloir dans le sens indiqué par le premier ministre britannique, nous verrons avant peu notre administration canadienne tenir la porte d'entrée du Canada moins largement ouverte à tout venant. Nous la verrons désormais choisir avec plus de soin les sujets dignes de devenir frères dans notre noble famille canadienne. Nous la verrons surtout réserver d'abord ses faveurs et son aide pécuniaire à ceux des nôtres qui, nés au pays, ont le patriotisme et le cœur de vouloir y rester.

Joseph Barnard.

## Au sujet des Clubs "Rotary"

On sait que le Saint Siège vient d'interdire aux prêtres de faire partie des clubs Rotary. Les déclarations qui annonçaient cette grande décision ont fait allusion à un article publié récemment sur ce sujet par l'Observateur Romano, l'organe officiel du Vatican. Voici la traduction au texte de cet article fondamental:

Nous avons cité plusieurs fois les déclarations des évêques sur le Rotary, les critiques autorisées des revues et des journaux catholiques, ainsi que des quotidiens politiques, toutes à l'appui de notre attitude, et ce, malgré les penchants contradictoires et les jugements opposés d'un très grand nom-

bre en Italie. Le congrès rotarien de Naples, qu'on annonce pour le mois de mai, rallume les discussions et les polémiques.

Elles portent, de préférence, sur les relations, véritables ou supposées, de cette association avec la Maçonnerie, sur les dangers de son internationalisme, et sur la recherche d'autres buts que ceux qu'on trouve dans ses constitutions écrites.

Laissons de côté les doutes, les hypothèses et les suppositions. On peut juger le Rotary, nous semble-t-il, purement et simplement, d'après les statuts qui le régissent, par ses déclarations et ses actes eux-mêmes. Pas n'est besoin de lire entre les lignes ni d'observer rien autre que les faits patents. Il suffit de la plus stricte objectivité et de la plus grande bonne foi. D'autant mieux, qu'on peut entretenir sur ce sujet des opinions bien opposées, même contradictoires. Arrêtons-nous aux pén-

trations éventuelles de sectarisme. Il nous sera permis, non sans raisons, de poser quelques questions. Est-il vrai oui ou non, que des maçons soient promoteurs du Rotary? qu'il ait favorisé, au Mexique, la politique de persécution de Calles? qu'il ait noué avec le Y. M. C. A. des liens d'étroite sympathie dans sa propagande protestante? Est-il vrai, oui ou non, que le protestant Greenfield, maçon d'autorité a même déclaré que le Rotary est l'allié de la Maçonnerie dans sa lutte anti-catholique en Amérique latine? qu'une revue célèbre, organe de la Grande-Loge suisse, a révélé qu'au nom de principes communs de nombreux maçons appartiennent au Rotary? Est-il vrai, oui ou non, que le Bulletin du Grand Orient d'Espagne a parlé des rapports intimes qu'entretiennent la Maçonnerie et le Rotary au Venezuela? que Londres possède une loge maçonnique réservée aux seuls membres du Rotary? Les maçons foisonnent.

L'avocat Achille Rossi, par exemple, — un témoignage de la Tribuna, qui le réfute — pourrait opposer un démenti à la Civita Cattolica elle-même, et s'appuyant surtout sur le témoignage d'autorités catholiques, crier Arrière! à la Maçonnerie au nom du Rotary. A tel point que le Père Donovan, directeur du News World, journal catholique de Chicago, a constaté, en 1927, de la manière la plus absolue, qu'il n'existe aucun lien entre le Rotary et toute autre association; qu'il a nié toute divergence et toute opposition entre le Rotary et le catholicisme.

Et l'honorable Cavazzoni, de son côté, nous assurerait que comme toujours dans les œuvres de bien, plusieurs rotariens se rencontrent parmi les plus hautes personnalités de Milan, qui favorisent rien moins que la construction du nouveau séminaire diocésain; parce que le Rotary, comme a si bien dit le président général Arthur Sapp, lors du 19e congrès rotarien, en juin dernier à Minneapolis, doit faire en sorte que ses membres soient aux premiers rangs de ceux qui servent leur ville et leurs pays respectifs, puisque, plus l'on considérera le Rotary comme un moyen de faire le bien, plus son avenir deviendra assuré, au service de la civilisation dans le monde.

Voilà qui répond, à l'omission d'un groupe choisis d'autres Italiens, au soupçon d'idées de contrebande et de visées internationalistes. Voilà qui prouve que tous les doutes et toutes les objections formulés contre cette grande société ne sont nullement fondés sur la réalité.

Et alors... Preuves de part et d'autre, témoignages dans les deux sens, excellentes personnes dans les deux camps; tout débat devient inutile. Laissons — dirait la grande bonté des chevaliers antiques — laissons cela au jugement de Dieu.

Mais ici, Dieu n'existe pas. Et c'est là le point. Nous avons promis de nous en tenir simplement à ce que tous peuvent voir, peuvent lire, peuvent savoir du Rotary, c'est-à-dire: à ses écrits, à ses documents, à ses certificats. Le mot bien caractéristique très noble de l'association, s'y trouve à toute ligne. La vertu, l'altruisme, les principes moraux supérieurs s'y rencontrent à tous les pas. Le précepte: servir la société s'y trouve répété à l'infini, comme un vœu. Mais avouons-le, il y manque Dieu, l'auteur de tout bien, le législateur de la charité, le Père universel créateur de toute fraternité entre ses créatures, c'est-à-dire du lien préalable de toute société, du lien primaire, concret, supérieur, sans lequel on peut, sans doute, servir, le décalogue du Rotary à la main, — car, celui qui sert le mieux profite le plus — mais on ne pourra jamais servir dans le sens du décalogue du Seigneur ni de l'Évangile du Christ. L'amour du prochain et le dévouement au prochain ne se mesurent pas, aux yeux du Christ, au profit qu'on en peut retirer. Sa loi et sa morale ne cessent pas lorsqu'elles cessent d'être utiles. Son bilan ne risque jamais de se clore au passif. Son commerce, — si l'on peut dire — son commerce spirituel ne fera jamais faillite.

Entendons-nous, dirait l'avocat Harris, d'après Razon y Fè du 25 septembre 1927: le Rotary repousse presque entièrement le Credo, il recommande l'action, il est ouvert aux protestants, aux catholiques, aux juifs, aux chrétiens, aux bouddhistes.

Précisément. C'est là ce que nous voulions démontrer. Et remarquons que le Credo est exclu entièrement, malgré la réserve ci-dessus, d'un honnête presque. On exclut carrément la divinité, que tous, catholiques et protestants, chrétiens et juifs, et même les bouddhistes, acceptent et adorent, au moins dans le sens général d'un Maître du monde, tout-puissant, prévoyant et bienfaisant. Si vrai que Herman Dons définit sa Morale rotarienne: une neutralité admirable et stoïque, sans nationalité ni religion. Et l'avocat Ranelletti fait clairement écho à ces paroles, lorsqu'il affirme, dans l'organe officiel du Rotary, en mars 1928, que la vaste société jouit d'une liberté complète de tout lien et de tout préjugé d'un caractère religieux.

Voilà donc la réalité. Voilà la réalité pour les adversaires comme pour les amis du Rotary. Il n'y a que l'homme, sa raison, sa conscience, sa volonté, son œuvre. Le Rotary ne connaît pas la Providence il l'omet; donc, pratiquement, il l'écarte; donc il la nie. Il n'y a que le naturalisme, qui, du plan politique, champ de culture intensive de la Maçonnerie, passent au plan commercial, dans les sens les plus variés de ce terme.

C'est pourquoi le Rotary ne connaît pas la foi, il ne connaît pas les religions. Il les bannit toutes. Donc, pratiquement encore, il les nie toutes et avec elles leur influence et leurs bienfaits sociaux. Il les bannit toutes et il les nie toutes, surtout lorsqu'il et parce qu'il en admet indifféremment tous les disciples. Ceux-ci, pour se réunir dans le Rotary, pour en accepter dans l'action les principes moraux supérieurs, doivent, par une restriction mentale implicite et logique, laisser à la porte de leurs réunions tout Credo, toute morale, tout préjugé religieux. Ils doivent comprendre qu'ici l'homme suffit, vouloir surtout que l'homme suffise, appliquer tous leurs efforts, d'un commun accord, à ce que l'homme suffise.

Donc, penser et agir en-dehors de Dieu, qu'on y croie ou non.

Certes, il ne s'agit pas d'une déclaration de neutralité.

On ne combat pas la religion; on ne s'oppose pas à la morale religieuse; on s'en passe; on la remplace.

Mais nous désirons savoir, au sujet des rapports entre l'homme et Dieu, entre la conscience humaine et la foi, quelles différences produisent ces deux faits, ces deux situations. Nous demandons quelles sont les conséquences qui découlent de ces deux attitudes. Nous demandons si et en quoi il existe une différence entre les influences sociales d'un athéisme laïque et offensif et celles d'un athéisme — avec l'a privatif — qui ne ressent pas même la nécessité de cette peine, qui à l'air de conseiller sagement: Travailleons, servons la société, celui qui sert le mieux profite le plus, et laissons là les inutiles discussions au sujet des préjugés déistes; la religion nous divise, le Rotary nous unit...

A nos yeux, nous avouons qu'il n'y a aucune différence. En fait, le Rotary se trouve à son aise en français, dans le texte italien aux côtés de Calles pour travailler au bien du pays. Le persécuteur s'obstinait à se proclamer l'ennemi personnel du Christ et à le combattre. Le Rotary, au contraire, a la bonne fortune de ne pas le connaître et il désire bien ne pas le rencontrer sur sa route. Il est plus pratique. C'est tout.

Nous pouvons, maintenant, négliger en toute tranquillité le problème, savoir: si le Rotary lui-même n'est pas à la loi... physique, qui veut que, dans le vide pneumatique de toute foi et de tout sens religieux, la génération spontanée produise et développe la Maçonnerie.

Le problème devient superflu.

Avocat du diable

Le général Desticker qui vient de mourir, fut pendant la guerre, un des collaborateurs les plus précieux du maréchal Foch.

Le maréchal avait une façon très originale de travailler. Avec le général Weygand, il préparait un plan d'attaque. Le plan terminé, le général Desticker était appelé, il devait en prendre connaissance, chercher "la petite bête" et le critiquer à fond.

C'est ce rôle qui le fit surnommer par ses amis, les officiers de l'état-major: l'avocat du Diable.

## LA CITE VATICANE

Et les Zouaves pontificaux. Dix ans de gloire au service du Pape et de la France.

La Croix:

Le règlement de la question romaine a remis en mémoire l'épopée des Zouaves pontificaux, les jeunes gens qui étaient accourus de tous les coins de l'Univers à la défense du pouvoir temporel menacé, et qui ne déposèrent les armes que sur l'ordre de Pie IX lui-même.

Plusieurs de ces vétérans ont assez vécu pour voir le triomphe de la cause pour laquelle ils avaient peiné. Leurs pays respectifs les fêtent à l'envie, et le vénérable chevalier Dumontier de Québec, resté vigoureux malgré les années, a déjà été le héros de maintes démonstrations; on se plaît à saluer dans le survivant ceux que la mort a déjà pris.

La France qui a fourni une grande partie des soldats du régiment, et surtout les chefs, ne reste pas muette. Nous reproduisons aujourd'hui de "la Croix", cet article de M. Joseph Mollet, qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de "l'Action Catholique".

M. Mollet fait allusion aux zouaves canadiens, et commet une légère erreur au sujet du corps qu'ils ont fondé pour les continuer. Ce régiment, qui comprend actuellement à peu près quinze cents hommes, ne se compose pas de cadets de collèges, mais d'hommes d'âge mûr, et même de vieillards.

M. Mollet parle aussi de cette photographie originale où des religieux anciens zouaves, présentent les armes à leur chef de Rome en visite au monastère.

Plusieurs des zouaves canadiens entrèrent dans les ordres après leur retour au pays. Ce sont MM. les abbés Edouard Brunelle, Félix Connolly, Epiphane Dussault, Louis Paquet, Evariste Pelletier et Emile Papin, du premier détachement; le R. P. A.-M. Daignault, S.J., et M. l'abbé J.-B. St-Onge, du deuxième détachement; le R. P. Louis Garceau, S.J. et M. l'abbé Denis Gérin, du troisième détachement; MM. les abbés Joseph Alarie, Zoticque Alard, Charles Collin, et N. Duguid, du quatrième détachement; MM. les abbés Joseph Forget, F.-X. Lachance et le R. P. Elie Lemire, S.J., du cinquième détachement; MM. les abbés A. Desjardins, E. Loranger et F.-X. Bélanger, du sixième détachement, ainsi que le P. Meunier, des FF. de la Charité, et le F. G. Demers, des Trappistes.

Le grand événement qui vient de s'accomplir, par la restitution officielle au Pape de la portion démembrée de ses Etats, ramène indirectement l'attention sur la vaillante phalange qui fut la suprême défense des droits pontificaux dans une lutte sanglante de dix années. La France a été l'élément le plus important de cette héroïque petite armée, immortalisée sous le nom de zouaves pontificaux.

Au mois de mai 1860, Lamoricière avait répondu à la grande voix de Pie IX, appelant au secours, et, à sa suite, plusieurs Français et Belges étaient accourus à Rome.

Le général Lamoricière capitaine commandant des Franco-Belges Athanas de Charette, qui devait s'illustrer dans l'histoire comme général au service de la France, et le chargea d'organiser le corps.

Le corps — l'escouade plutôt — était alors composé de quinze hommes, dont huit devaient tomber sur le champ de bataille.

Une semaine après, le petit groupe s'embarqua pour Civita-Vecchia, à la suite du général de Pimodan qui portait, avec les troupes d'occupation française, pour châtier les bandes garibaldiennes, envahissant le territoire du côté de Viterbe.

A Viterbe, le lieutenant Sisson venait rejoindre le groupe avec trente recrues.

Les volontaires arrivaient en foule. Ce fut alors que se présenta M. de Beedelieuvre, ancien capitaine de chasseurs à pied, qui avait les plus brillants états de service.

Le général de Lamoricière lui confia le commandement de la petite troupe, alors composée de deux compagnies, dont la première était commandée par le capitaine de Charette et la seconde par le capitaine Guelton.

Peu après, deux autres compagnies furent créées, ainsi qu'une compagnie de dépôt. Elles furent confiées à des officiers du régiment suisse.

Le 19 juin, le bataillon partit pour Terni, où un camp d'obser-

vation et d'instruction fut formé sous le commandement du général de Pimodan, qui devait bientôt tomber sous les balles ennemies, à Castelfidardo, au cri de: "En avant! Vive Pie IX!" Le Pape lui fit de belles funérailles et le créa duc de Castelfidardo.

Déjà les soldats du Pape portaient le costume des zouaves sous lequel ils devaient s'illustrer: un uniforme gris fer avec le képi français, au lieu du turban.

Le 1er mars 1861, le corps, très éprouvé à Castelfidardo, fut réorganisé à six compagnies et prit le nom de bataillon des zouaves pontificaux.

Mgr de Mérode était ministre des armes; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir formé l'armée pontificale.

En 1880, le général Kanzler, Suisse, succéda à Mgr de Mérode. C'est lui qui dirigea, d'une manière très remarquable, toutes les opérations de la campagne de 1867, et qui devait avoir en 1870, la douloureuse mission de signer la capitulation de Rome.

Après le départ de l'armée d'occupation, le 9 décembre 1866, les zouaves furent rappelés à Rome, et le 1er janvier 1867, un régiment de deux bataillons et de deux compagnies de dépôt était formé: le premier bataillon, sous les ordres du commandant de Lambilly; le deuxième sous les ordres du commandant de Troussures. C'est alors que les zouaves furent envoyés dans les montagnes, faire la guerre aux brigands, ce qui, plus que tout, aguerri le régiment.

En septembre 1867, l'invasion garibaldienne obligea les zouaves à faire cette mémorable campagne de quarante-cinq jours commencée par la bataille de Mentana.

La rentrée à Rome, à côté de l'armée française, fut triomphale. Le régiment était alors porté à cinq bataillons, dont un de dépôt.

Le régiment resta à Rome jusqu'en 1870 et assista au départ des troupes de l'armée d'occupation.

Le 20 septembre, sur l'ordre du Pape, le régiment est obligé de capituler devant 65,000 Italiens, et Pie IX, à la fenêtre du Vatican en voyant les zouaves défilier pour la dernière fois, leur donne sa suprême Bénédiction, mais s'évanouit entre les bras de ses camarades.

Le 25, les zouaves quittent Civita-Vecchia, après avoir été séparés par nationalité, sur l'ordre de M. d'Arnim, ambassadeur de Prusse, qui était venu assister au défilé, en face de l'état-major italien.

Le 27 septembre, les zouaves débarquaient à Toulon; de 4,000 hommes, ils étaient réduits à 600 Français. Des pourparlers avaient eu lieu par l'entremise de M. Briot, commandant de l'Océanographie, et M. Charette, avec le gouvernement de la défense nationale. Les 600 hommes furent internés à Tarascon, en attendant qu'il leur fut permis de défendre, sans se séparer, le sol envahi par l'étranger.

Enfin, le 8 octobre, ils arrivaient à Tours, et M. de Charette recevait du ministre de la Guerre par intérim, le général Lefort, son brevet de commandant des volontaires de l'Ouest. Ce titre fut donné par lui à Charette, "car", lui disait-il, vous ne pouvez conserver en France le nom de zouaves pontificaux.

Le même jour, M. Dupont, le "saint homme de Tours", remettait au général de Charette le drapeau du Sacré-Coeur, avec une lettre de la supérieure de Paray-le-Monial, qui écrivait: "Si vous ne pouvez le donner au général de Trochu pour le planter sur les murs de Paris, ou à Cathelineau qui vient de faire une proclamation dans laquelle il invoque la sainte Vierge, vous le remettrez au commandant des défenseurs de l'Ouest."

Le 11 octobre au matin, le commandant Le Gonidec — que nous avons vu plus tard siéger au Palais-Bourbon — avait, avec 200 hommes, le bonheur de protéger la retraite à Cercottes, et le nouveau régiment des zouaves pontificaux, appelé "les volontaires de l'Ouest", recevait le baptême du feu en France, avec l'autorisation de conserver son uniforme.

Ces "volontaires de l'Ouest" appartenait à toutes les régions de la France. Il y avait Sébastien Wiard, du Nord, futur Supérieur général des Trappistes; le capitaine Jean Mauduit, originaire de la Somme; le lieutenant Théodore Wibaux,

de Roubaix, surnommé l'Ange du régiment, tous deux morts plus tard comme religieux de la Compagnie de Jésus; des Champenois, des Lorrains, des Ardéchois, et bien d'autres.

Le 9 novembre, le régiment partait pour se rendre à Château-dun, et, à la formation du 17 corps, passait sous les ordres du général des Sours, qui écrivait à Charette: "Tout doit être commun entre nous, joies, douleurs, sacrifices."

Le 25 novembre, le régiment combattait à Bron, le 2 décembre à Patay, et déployait sa bannière sur ce même champ de bataille où Jeanne d'Arc, en 1429, déployait la sienne.

Le 10 janvier, le premier bataillon s'élançait, à Yvré-l'Évêque, sur les troupes ennemies, conduit par le général Gougeard — plus tard ministre de la Marine — qui s'écriait: "En avant, Messieurs, pour Dieu et la patrie!"

C'était l'époque où l'amiral Jaurès adressait au 3e bataillon un ordre du jour finissant par ces mots: "Que Dieu vous garde et vous donne le succès!"

La pensée de Dieu n'avait jamais manqué d'animer les ardents volontaires et gagnait ceux qui les voyaient opérer.

Il nous souvient d'avoir entendu, il y a quelques années, un vieux fantassin qui se trouvait à la bataille de Patay: "Nous étions en déroute, et nous marchions face en arrière avec une sensible rapidité. Nous croisons alors une troupe, alignée comme à la parole et marchant face à l'ennemi. Il y avait un chef qui s'avancait devant eux, et, à ses côtés, un religieux en robe blanche, un Dominicain sans doute. Ils allaient au pas de charge, avec une discipline admirable. Nous nous sommes arrêtés dans notre retraite pour les acclamer et les applaudir."

Tout le monde a lu le récit de la bataille de Patay, où le drapeau des zouaves avait passé aux mains de Verthamon, de Bouillé, successivement tués sous lui, et de Cazenave de Pradines, blessé, lui aussi, en tenant la bannière du Sacré-Coeur. Le régiment des volontaires avait sauvé l'honneur de la journée.

Au moment de l'armistice, les soldats, qui avaient contracté un engagement pour la durée de la guerre furent licenciés.

Le 13 août, un magnifique ordre du jour du général de Cissey licenciant les cadres, sur leur demande.

Telle est, à grands traits, l'histoire des dix années pendant lesquelles les zouaves pontificaux immortalisèrent le nom de leur petite armée. C'étaient de vaillants soldats, de francs lurons, comme disait d'eux leur chef Charette, mais surtout des confesseurs de la foi et parfois des saints.

Rendus à la vie civile, ils ont fondé des familles chrétiennes et dignes de leur exemple. On retrouve sur le Livre d'or de la grande guerre les mêmes noms que sur la liste des héros de Patay: ce sont les fils.

Pour un grand nombre d'anciens zouaves, l'idée de servir Dieu dans le monde et au foyer familial ne suffisait pas. Une vie d'abnégation et d'obéissance était indispensable à leur âme. Ils entrèrent en religion, en conservant leur âme de zouave.

Rien de plus significatif à ce sujet que la composition due au pinceau d'un artiste de l'époque: c'est le général de Charette, passant en revue, dans un couvent de Trappistes, ceux des moines et qui ont servi sous ses ordres et qui ont reprennent pour la circonstance, leur chapelet à baïonnette. Peut-être, au fond du cœur, rêvent-ils qu'un jour ils obtiendront du Pape l'autorisation de répondre à un nouvel appel de Charette, et de reprendre l'entraînant refrain du régiment:

En avant, marchons, (bis)  
Zouaves à l'avant-garde!  
Le Pape nous regarde,  
En avant, bataillons.

Pendant de longues années, les zouaves pontificaux avaient joui d'un prestige incomparable dans le monde entier. Les jeunes élèves des maisons religieuses rêvaient, au dortoir, d'une époque imaginaire où le général de Charette rappellerait ses anciens zouaves et convoquerait les jeunes pour répondre à un appel éventuel du Pape. Au Canada, une légion de collégiens, habillés d'un uniforme rappelant celui des zouaves pontificaux, s'était formée pour se livrer à des exercices sportifs et militaires au delà desquels la

Suite à la page 8

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres, vos Enfants seront heureux

LE ROLE DU SOLEIL ET LES POUSSINS

(Notes des fermes expérimentales) Les recherches effectuées en ces dernières années ont appelé l'attention sur l'importance du soleil dans l'éducation et l'élevage des poussins.

Un fait bien établi aujourd'hui, c'est qu'il est impossible d'élever de bons poussins en l'absence de soleil à moins qu'on ne leur fournisse des aliments supplémentaires spéciaux. Comme beaucoup de poussins éclos de bonne heure, spécialement dans les régions où les hivers sont froids, n'ont pas l'occasion de sortir à la lumière du soleil, il est essentiel de fournir une substance qui remplace les rayons du soleil pour éviter la faiblesse des pattes ou le rachitisme, qui se produiraient fatalement sans cela.

Les recherches effectuées, au Service de l'aviculture de la ferme expérimentale centrale à Ottawa, ont définitivement démontré que l'on peut maintenir les poussins sains et en état de croissance rapide en leur donnant certains aliments supplémentaires, quand bien même ils ne verraient jamais la lumière du soleil.

L'huile brute de foie de morue est la plus utile de ces substances, elle confère une protection complète contre le rachitisme lorsqu'elle est donnée dans la quantité de 2 pour cent de la pâte consommée, ou d'un cuillerée à table de nourriture pour les poussins.

Comme il est facile de se procurer de l'huile de foie de morue, on fera bien de la donner de préférence au produit appelé "farine de foie de morue" car ce dernier a donné des résultats plutôt indifférents dans les expériences conduites ici.

Il est possible que sa qualité ne soit pas aussi uniforme que celle de foie de morue et c'est pourquoi il n'est pas aussi sûr, pour le moment du moins, que l'huile de foie de morue.

Certaines agences physiques sous forme de machines à rayons ultraviolets et des succédanés spéciaux du verre donnent également l'effet désiré. Cependant, les rayons ultraviolets coûtent très cher actuellement; ils sont encore du reste dans la phase expérimentale et leur valeur pratique n'a pas été déterminée définitivement.

La plupart des succédanés du verre ne sont pas aussi durables que le verre ordinaire et ne laissent pénétrer qu'une certaine proportion de rayons du soleil dans le poulailler, ils n'ont plus aucune utilité, car que les poussins puissent sortir au soleil ou que les fenêtres puissent être ouvertes. L'huile de foie de morue coûte bien meilleur marché et maintiendra les poussins en bon état jusqu'à ce qu'ils puissent profiter largement des rayons du soleil.

H.-S. Gutteridge, Ferme exp. Centrale, Ottawa, Ont.

LES ENGRAIS CHIMIQUES

POUR LES REGOLTES DE BETTERAVES FOURRAGERES

(Notes des fermes expérimentales)

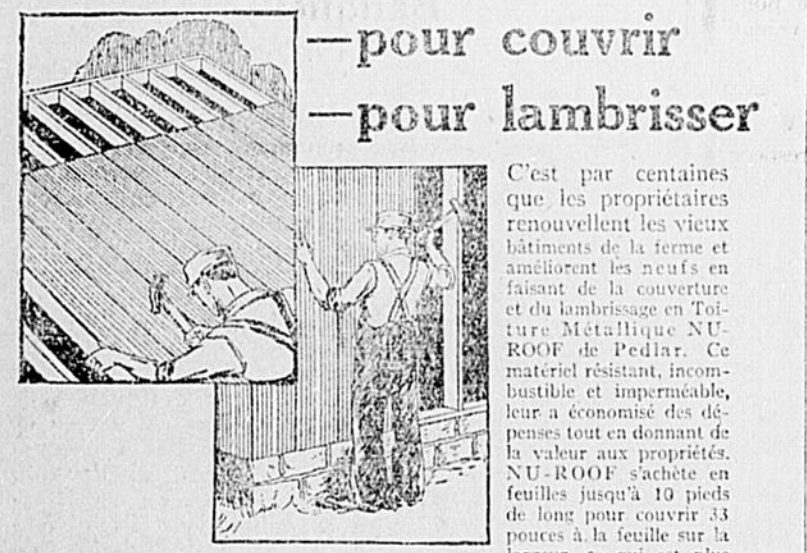
La betterave fourragère est l'une des plantes qui tire le plus de fertilité du sol. Une récolte de 15 tonnes de betteraves fourragères enlève à peu près deux fois autant d'azote et d'acide phosphorique et dix fois autant de potasse du sol qu'une récolte de blé de 25 boisseaux. Cette récolte ne peut donner des rendements maximum qu'à condition d'avoir une quantité abondante d'engrais, surtout pendant les premières phases de la végétation. Elle répond surtout à l'application d'azote et de potasse.

Les engrais chimiques peuvent être employés utilement pour une récolte de betteraves fourragères, car ils fournissent des principes fertilisants sous une forme que les plantes peuvent utiliser rapidement et qui les aide ainsi à partir vigoureusement. La présence des principes fertilisants facilement assimilables permet à la betterave de s'établir à temps pour résister aux périodes de sécheresse et aux mauvaises conditions qui peuvent se produire dans les dernières phases de la végétation.

Engrais.—Rendements de betteraves fourragères par acre Moyenne de 15 ans.

Fumier, 15 tonnes, par acre, 21.63 tonnes; fumier, 7 1/2 tonnes, 237 livres d'un engrais chimique 3-10-8 par acre, 21.66; 475 livres d'un engrais chimique 3-10-8, par acre, 19.87; un fumier, un engrais chimique, par acre, 19.74.

Les résultats de ces recherches, spécialement dans l'Est du Canada font voir que sur le sol ordinaire qui a reçu, disons, 10 tonnes de fumier, le mélange suivant d'engrais chimiques peut être avantageux pour cette récolte: Nitrate de soude, 65 à 130 livres. Sulfate d'ammoniac, 50 à 100 lbs. Superphosphate, 200 à 400 livres.



—pour couvrir —pour lambrisser

C'est par centaines que les propriétaires renouvellent les vieux bâtiments de la ferme et améliorent les neufs en faisant de la couverture et du lambrissage en Toiture Métablique NU-ROOF de Pedlar. Ce matériel résistant, incombustible et imperméable, leur a économisé des dépenses tout en donnant de la valeur aux propriétés. NU-ROOF s'achète en feuilles jusqu'à 10 pieds de long pour couvrir 33 pouces à la feuille sur la largeur, ce qui est plus

considérable que toute autre toiture en grandes feuilles. Les ondulations à dessus équilibré sur chaque côté des feuilles font un joint à remplit dont l'imperméabilité résiste aux infiltrations de toutes les intempéries. Vous avez le choix entre la qualité lourdement galvanisée marque "Council Standard" ou bien la qualité ordinaire. Envoyez les dimensions de votre construction en écrivant pour savoir le juste prix du matériel à couvrir.

The PEDLAR PEOPLE Limited Bureaux et Manufacture à Montréal, 26 Nazareth

Mariate de potasse, 60 à 120 livres par acre. Approximativement la même quantité de principes fertilisants serait fournie par une quantité de 500 à 1000 livres d'un engrais chimique 1-6-6.

La quantité plus forte vaudrait mieux sur les sols peu fertiles et qui ne reçoivent pas de fumier. L.-E. Wright, Ferme exp. centrale, Ottawa, Ont.

LES PRIX DU MARCHÉ

Voici les prix actuels du marché

Oeufs, beurre, Oeufs frais, S.-Jerome, 0.45 Extras, 0.43 Premiers, 0.41 Beurre de crèmerie, de choix, morceau d'une livre "Pon Honor", 0.45 Morceau d'une livre moules plats Top Top, 0.45 56 livres, solide, 0.44 Cuisine, solide, 0.34

Fromage Doax Québec: Environ 20 livres, 0.23 Au morceau, 0.24 Meule, 5 livres, 0.28 Entier canadien: Environ 80 livres, 0.27 Au morceau, 0.28 Oka de Trappistes, 0.37 Camembert, 0.46 Gruyère à la livre, 0.42 Crème de Gruyère, doz, 3.00 Tip Top, boîte de 5 lbs, 0.32

Pois Blancs, 3.90 Bleus, 0.75 Cassés, 0.65

Fèves Blanchées, minot, 6.30 Jaunes, 5.40 Sirop et sucre d'érable purs, 2.25 Gallon impérial, 0.22 Morceaux, 0.22 Miel

Graisse pure Tinette, 60 lbs, 0.15 Seaux, 20 livres, 15

Viandes Rôti de porc frais, la livre, 0.32 Lard gras, la livre, 0.28 Jambon, la livre, 0.32 Bacon, la livre, 0.35 à 0.38 Sirloin Steaks, 0.42 P. Steaks, 0.50 Côtelettes de veau, derrière, 38.0 Côtélets de devant, la livre, 0.16 Agneau du printemps, quartier de derrière, 0.35 Quartier de devant, 0.25 Fesse de veau, 0.35 Devant la livre, 0.18 Queue de bœuf, la livre, 0.13 Bœuf salé, poitrine, la livre, 0.18 Rondes de bœuf, 0.30 Rognon de bœuf, la livre, 0.30 Rognon d'agneau, la doz, 1.50 Cervelles de veau, 2 pour Filet de bœuf, la livre, 0.70 Cervelles d'agneau, chacune Langues salées, 0.32 Filet de porc, la livre, 0.60 Tête de veau, la livre, 0.18 Pattes de veau, la livre, 0.15

Poisson frais Filets de haddock la livre, 0.19 Aiglefin, la livre, 0.05 Carrellets, la livre, 0.12 Morue étêtée, la livre, 0.09 Homards vivants, la livre, 0.75 Crevettes, la livre, 0.45 Huitres en mesure, 12 gallon, 2.75

Poisson gelé Saumon de la C.-B. rouge la liv. 0.23

Flétan moyen la livre, 0.23 Flétan petit, la livre, 0.20 Haddock la livre, 0.08 Morue étêtée, la livre, 0.08 Maquereau, la livre, 0.08 Hareng, la livre, 0.08 Doré, la livre, 0.20 Brochet, la livre, 0.13 Poulamon (petit poisson blanc le baril, 3.00

Poisson marine et salé

Saumon du Labrador, tierce de 300 livres, 30.00 Saumon du Labrador, baril de 200 livres, 22.00 Hareng d'Ecosse, 1-2 baril, 12.00 Hareng de Hollande, "milkers", régulier de 8 livres, 0.90 Turbot en baril de 200 lbs, 15.00 Crevettes no 1 le gallon, 1.75 Filets de morue sans arêtes en boîte de 30 livres, la livre, 0.15 Morue séchée en paquet de 100 livres, la livre, 0.13 Morue verte en baril de 200 lbs, moyenne, 14.00 grande, 15.00 Maquereau en saumure, en baril de 200 lbs, 26.00 Demi-baril, 14.00

Fruits

Ataca, la boîte, 12.50 Ataca 1/2 boîte, 6.00 Pommes en barils no 1 no 2, 7.50 Spy, 8.00 Baldwin, 7.00 Greening, 7.00 Stark, 6.00 Ben Davis, 5.00 Salome, 6.50 Pommes en boîtes: Pomme, en boîte, 3.50 Wine Sap, en boîte, 3.25 McIntosh Fancy, 4.00 Oranges Sunkist, 1.00 Oranges Floride, 4.50 Citrons Red Ball Calif. à la boîte, 6.00 Citrons Messine, 3.50 à 4.00 Pamplonousses Fl. la boîte, 5.25 à 5.75 Poires, 4.25 à 4.50 Bananes Jumbo, régime, 4.50 à 4.75 Bananes 7 mains, 1 rég., 1.50 à 1.75 Raisins Empereur Keg, 5.35 à 5.50 Raisins Empereur, boîte, 3.75

Légumes

Céleri Calif., 8.00 à 8.50 Céleri Floride, 4.00 à 4.50 Oignons, 100 lbs, 7.00 à 7.50 Salade frisée Mont. moyen la boîte, 2.00 Salade frisée, gros, la boîte, 3.00 Salade Iseberg, 5.50 à 6.00 Radis, 0.90 à 1.06 Carottes, le sac, 1.61 à 1.75 Navets, le sac, 1.90 à 1.25 Betteraves, le sac, 1.50 à 1.75 Salsifis, la doz, 1.30 à 2.00 Panais, le sac, 2.75 à 3.00 Patates de Québec B, 0.60 à 0.65 Patates M. V., 0.65 à 0.70 Patates Ile du Prince-Edouard, 0.80 à 0.85 Patates sucrées, 2.50 à 2.75 Epinards, 1.40 à 1.50 Tomates no 1, 5.00 à 5.50 Tomates mexicaines, la boîte, 5.50 à 6.00 Aubergines, 1.25 à 1.50 Piments verts et rouges la doz, 0.60 à 0.75 Choux, le baril, 4.25 à 4.50 Choux-fleurs, 2.90 à 3.00 Ail italien la livre, 0.20 à 0.25 Persil, la doz, 0.90 à 1.00 Poireaux, 0.50 à 0.60 Tangerines, boîte, 3.50 Carottes, 4.25 à 4.50 Choux nouveaux, 4.25 à 4.50 Rhubarbe la boîte, 1.50 à 1.60 Ces prix sont sujets aux variations du marché.

Grains

Blé Sac Affin, 1.10 Blé d'Inde américain, 2.15 Blé d'Inde argentin, 2.40 Avoine, 2.10 Orge, 2.00 Pois, 8.00 Fèves, 12.00 Sarrasin, 2.50

AMBROISE

Paul et moi, nous avions un ami qui n'était pas chrétien encore; mais nous étions remplis d'espérance, à cause de son amour infini de la pureté. Il se nommait Ambroise. Jamais langue plus enthousiaste n'avait redit, développé, rajuni parmi nous les vieux arguments du panthéisme. Souvent il nous éblouissait, et nous ne savions que répondre. Mais nous répétions entre nous, sans être grands philosophes: "N'importe, Ambroise sera chrétien, parce qu'il reste pur." En effet, on pourrait presque le dire: Quoique est pur et veut rester pur est déjà chrétien. La pureté est charitable; il y a tant de maux qu'elle ignore et tant de passions qu'elle fuit! La pureté recherche la solitude; Dieu s'y trouve! La pureté est mère de la prière; Ambroise ne croyait point, et cependant il priait. La pureté ne donne point de scandale, et c'est pourquoi beaucoup de malheurs

n'arrivent point à l'âme pure. Non seulement la pureté ne corrompt point le prochain, mais elle félicite. Enfin, naturellement la pureté aime Dieu, qui est la source de la pureté et la pureté même. Si elle ne l'aime pas, c'est qu'elle ignore jamais elle ne peut le haïr; instinctivement, malgré l'obscurité et l'espace, toujours elle se tourne vers lui, et lorsqu'elle l'a rencontré, elle l'embrasse avec une énergie invincible. Le panthéisme d'Ambroise était la plus folle des incertitudes; il avait trop d'esprit pour ne s'en apercevoir pas un jour.

— Beau, riche, robuste, chimérique, éloquent, élevé aux écoles du siècle, ne sachant rien de Dieu, obstiné à n'en rien apprendre, au milieu de tout cela, il menait la vie d'un mystique du moyen âge. Il aimait éprouver les mystères de la nuit, le vent, la tempête, les étoiles. Dans la froide saison, il passait de longues heures sur le bord de la mer, savourant cette fureur de l'Océan qui est fort chantée des poètes, mais que les plus froids chrétiens à la platonique, du coin de leur feu. Au coeur de l'hiver, il allait pieds nus dans la neige, parce qu'elle est d'une blancheur et d'une pureté sans égale, et il l'embrassait avec le respect d'un chaste amour. D'une même tendresse il admirait la beauté pudique des fleurs.

Un jour, en Italie, loin de nous tous depuis plusieurs mois, il entra dans une pauvre église. C'était la fête de sainte Agnès, martyre, l'une des trois souveraines patronnes de la pureté. Un moine prêchait. Il écouta, il pleura; il sortit convaincu que nous lui avions dit la vérité. Le soir même, il frappait à la porte d'un couvent; le lendemain, il demandait d'y achever ses jours. Résolu de suivre en tout le conseil du divin Maître, il voulait aussitôt vendre tout son bien, pour en distribuer le prix aux pauvres. Or, il avait cinquante mille francs de rente. Ce fut une clameur. On jugea que l'homme qui possédait cette fortune en terres de Normandie, et qui voulait s'en défaire, était fou. Alors il vint; il alla trouver sa mère, et il lui dit: "Vous voyez que j'ai ma raison. Cependant, si vous voulez me faire interdire, je ne plaiderai point contre vous." Et il s'en fit paisiblement chez les Trappistes, où il attendit le jugement des hommes. Le tribunal normand le jugea fou, très fou. On lui retira l'administration de tous ses biens. Il pria qu'on voulût bien lui donner de quoi retourner à son couvent d'Italie. "Non, certes! nous n'aurons point cette érudition." Je ferai donc à pied la route, en demandant l'aumône."

Il partit à pied, son bâton d'une main, son chapelet de l'autre, demandant chaque jour aux pauvres un morceau de pain et un gîte, qu'ils ne lui refusèrent pas; il but l'eau des ruisseaux, et il fit ainsi toute la route jusqu'à son couvent, où il arriva sans une ombre, la tête nue, les pieds en sang. Il y fut reçu par la sainte charité du Sauveur; il y est encore, couchant à terre, mangeant à peine, toujours dans l'ardeur de l'oraison ou dans les ravissements de l'extase.

Nous aussi, nous les crâmes fou. Paul alla le visiter à la Trappe. Il lui conseilla de voir du monde, de faire encore des voyages, d'admirer encore ces beautés de la nature qui l'avaient tant charmé. "Oui, répondit Ambroise, je les ai vues, et elles m'ont charmé. Ces magnificences sont comme les degrés par où l'âme qui cherche Dieu s'élève, pour le découvrir des hauteurs. Maintenant, mon âme n'a trouvé; elle voit, elle adore la magnificence des magnificences, et la merveille des merveilles. Qu'importe les choses d'en bas? Pourquoi veux-tu que je redescende, l'escalier?"

— Ami, m'a dit Paul à son retour, Ambroise n'est pas fou; mais nous sommes lâches.

Louis Veuillot "Les libres penseurs."

UN MOT DU CURE D'ARS

— Monsieur le Curé, lui demandait une de ses jeunes paroissiennes, d'où vient que lorsque vous priez on vous entend à peine, et que vous parlez si fort quand vous prêchez?

— C'est, répondit-il, que, quand je préche, j'ai souvent affaire à des sourds ou à des gens qui dorment; mais quand je prie, j'ai affaire au bon Dieu, et le bon Dieu n'est pas sourd.

Place et place. — Eh! bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

— Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle...

Voici un trait d'avarice, authentique qui aurait fait envie à Molière. Un paysan écossais était malade et sa fin semblait proche. Sa femme, obligée de s'absenter, plaça une chandelle auprès de lui et, avant de sortir, lui fit quelques recommandations.

— Tu vois, lui dit-elle, j'allume la chandelle. Mais si tu te sens sur le point de trépasser, souffle-la bien vite.

CARTES PROFESSIONNELLES Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988-J Victor Abran Notaire Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Notaire J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlement de successions, Titres, Assurances, Collections, etc. 26a, Des Forges, Les Trois-Rivières. Bureau: 36 rue Alexander. Tél. Boil 491, Trois-Rivières

Chiropraticiens A.-E. HUNT KING, D.C. Docteur en Chiropratique Trois-Rivières 6a, rue Alexander. Tél. 1913 Shawmox Falls 26, 5e Rue Tél. 725 Grand'Mère 121 rue St-Jacques Tél. 497

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 1/2 Maladies des voies urinaires "femmes" de la peau Tél. 119 28 rue Royale

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 1/2 Maladies des voies urinaires "femmes" de la peau Tél. 119 28 rue Royale

Assurances Générales A.-J. Gouin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Eris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie. Bureau établi depuis plus de 30 ans Tél. 114, 4, Du Piaton

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du du Nez Bureau et hôpital privé 31a, Des Forges, Tél. 1425 HEURES DE BUREAU 9 à 12 a.m. 1 à 5 p.m. 7 à 8 p.m. Dispensaire Les mercredi et vendredi de 7 à 9 heures p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Ia —Licencié et Diplômé de A.O.O.P.Q. OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE SPECIALITE: Maux de tête—Yeux croches redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage—Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi: 9 a.m. à 6 p.m. Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m. 492, St-Maurice, Tél. 965

Comptable et Liquidateur Tél. 329 Casier Postal 640 Henri Bisson Comptable et Liquidateur Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perceptions et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service 142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Avocats Joseph Barnard Avocat 108, rue Des Forges Tél. 1299-J

La Petite et la Grande Histoire

Récits
Légendes
Anecdotes
Documents

Tourtes et tourtières

De l'excellent Bulletin des Recherches Historiques, que publie à Lévis, M. Pierre-Georges Roy, nous détachons un article qui intéressera les lecteurs de notre page.

Dans ma petite jeunesse, j'ai entendu des vieillards de soixante-dix ans et plus, parler abondamment des tourtes qui dans "leur temps" s'abattaient sur les campagnes comme une manne et fournissaient à la population des mets délicieux ne coûtant que la peine de les préparer.

Mais qu'est-ce que c'était qu'une tourte? — Pourquoi n'y en a-t-il plus?

Longtemps après, je constatai que les tourtes avaient forcé l'attention des grands fonctionnaires du régime français plus de deux siècles avant que les voix du souvenir n'eussent conféré le nom du volatile estimé de nos pères.

Ainsi à Montréal, l'intendant Antoine-Denis Raudot signa, le 29 juin 1710, une ordonnance qui défendait à ceux qui allaient à la chasse aux tourtes, d'entrer dans les terres ensemencées de blé, pois et autres grains.

Le 16 mars 1718, l'intendant Hocquart défendait de chasser les tourtes sur la terre de J.-B. Hervieux à la Pointe-aux-Trembles, à cause des dommages que l'on causait aux bois et aux semences.

On ne cherchait qu'à obtenir des gens de ne pas chasser sur les terres exploitées, nullement de ne pas profiter de la présence des tourtes qui nous visitaient alors par milliers, comme en témoigne cette page de l'ouvrage du sieur Bonnefons, lequel écrivait au mois de septembre 1752:

"Dans cette saison les tourterelles sont très abondantes à Québec et aux environs, surtout dans le courant du mois de septembre, époque où ces volatiles passent habituellement, pendant une quinzaine de jours, pour aller chercher un climat plus chaud, en si grande quantité qu'elles produisent l'effet d'un nuage épais — elles passent souvent tout près de terre ce qui facilite d'en tuer beaucoup, non seulement à coups de fusils, mais encore avec des bâtons, c'est ce qui m'arriva ainsi qu'à plusieurs autres cette année où j'en fus tué un si grand nombre qu'on les vendit douze sous la douzaine; encore les voulait-on toutes plumées de sorte qu'on en donnait une douzaine à plumer pour une autre douzaine toutes plumées. Ces volatiles sont ordinairement très grosses dans cette saison et procurent une grande douceur quoique passagère, elles font de très bon bouillon et s'accommodent comme des pigeons." (3)

Soixante ans plus tard, le naturaliste américain, d'origine française, Jean-Jacques Audubon écrivait que les tourtes étaient en aussi grande abondance que jamais et il cite des faits qui corroborent complètement la narration du sieur Bonnefons:

"La grande force de leurs ailes leur permet de parcourir et d'explorer, en volant, une immense étendue de pays dans un très court espace de temps. Ainsi des pigeons ont été tués dans les environs de New-York, ayant le jabot encore plein de riz qu'ils ne pouvaient avoir pris, au plus près, que dans les champs de la Georgie et de la Caroline. Or, comme leur digestion se fait assez rapidement pour décomposer entièrement les aliments dans l'espace de douze heures, il s'ensuit qu'ils devaient, en six heures, avoir parcouru de trois à quatre cents milles; ce qui montre que leur vol est d'environ un mille à la minute..."

"La multitude de ces pigeons dans nos forêts est véritablement étonnante; à ce point que moi-même qui ai pu les observer si souvent et en tant de circonstances, j'hésite encore, et me demande si ce que je vais raconter est bien un fait; et pourtant je l'ai vu, je l'ai bien vu, et cela dans la compagnie de personnes qui, comme moi, en ont resté frappés de stupeur."

"Pendant l'automne de 1813, je partis de Henderson où j'habitais sur les bords de l'Ohio, me dirigeant vers Louisville. En traversant les landes qu'on trouve quelques milles au delà de Hardensbourg, je remarquai des pigeons qui volaient du nord-est vers le sud-ouest en si grand nombre, que je n'avais rien vu de pareil. Voulu compter les troupes qui pourraient passer à portée de mes regards dans l'espace d'une heure, je descendis de cheval, m'assis sur une éminence, et commençai à faire avec mon crayon un point à chaque troupe que j'apercevais. Mais bientôt, je reconnus qu'une pareille entreprise était impraticable, car les oiseaux se pressaient en innombrables multitudes. Je me levai, comptai les points qui étaient sur mon album; il y en avait 163 de marqués en vingt-et-une minutes! Je continuai ma route, et plus j'avancais, plus je rencontrais de pigeons. L'air en était littéralement rempli, la lumière du jour, en plein midi, s'en trouvait obscurcie comme par une éclipse; la fiente tombait semblable aux flocons d'une neige fondante, et le bourdonnement continu des ailes m'étourdissait et me donnait envie de dormir."

"Je m'arrêtai, pour dîner à l'hôtel de Young, au confluent de la rivière Salée avec l'Ohio; et de là, je puis voir à loisir d'immenses légions passant toujours sur un front qui s'étendait bien au delà de l'Ohio, dans l'ouest".....

Audubon nous dit encore qu'en 1805, il a vu des voliers ayant une cargaison complète de pigeons, venir les décharger sur les quais de New-York où ils se vendaient un centin la pièce, et qu'en mars 1830, ils étaient si abondants sur les marchés de cette ville, qu'on en rencontrait partout. En Pennsylvanie, il a connu un individu qui en prit près de cinq cents douzaines en un seul jour!"

Cette longue mais intéressante citation est extraite de l'ouvrage que notre naturaliste, le canadien-français, C.-E. Dionne, a consacré aux oiseaux de la province de Québec.

A ce qui précède, M. Dionne ajoute:

"Maintenant, et depuis un bon nombre d'années, elles sont, à bien dire, totalement disparues de notre province; les derniers spécimens que je me suis procurés ici remontent à plus de vingt ans; ils avaient été tués dans la forêt en arrière de Charlesbourg, et depuis, il ne m'a plus été possible de m'en procurer. Pourtant la tourte se voyait encore en grande bande jusqu'en 1875, dans plusieurs paroisses du côté sud du fleuve, entre autres, à Trois-Pistoles, St-Pascal, St-Philippe de Néri, Mont-Carmel, St-Nicolas, etc. On m'a dit même que dans cette dernière paroisse en 1875, dans un seul coup de rets, on en avait capturé plus de dix douzaines; et ceci n'arrivait pas souvent même dans le temps où elles étaient si nombreuses, mais ce fait n'en prouve pas moins leur grand nombre encore à cette époque, après ce qu'on vient de voir de ce nombre prodigieux de tourtes, on comprend difficilement qu'elles soient disparues presque totalement dans un si court espace de temps. Il n'y a aucun doute que les terribles massacres que l'on en a fait et surtout les déboisements successifs des forêts où elles allaient nicher et se reposer, ont contribué à en diminuer graduellement le nombre jusqu'à la disparition."

Vous savez que tourte est le nom que nos ancêtres donnaient à un pigeon voyageur. Ce mot ils l'avaient emporté de France, peut-être de Normandie.

De nos jours, le Nouveau Larousse nous apprend, qu'en France, toute signification tarte ou pâté. Passons à Tourtière. Ce mot en Canada, n'a plus maintenant qu'une signification: pâté de viande de porc. Certains anciens imaginaient que tourtière, jadis, devait désigner un pâté de tourtes. C'est possible, mais le mot avait aussi une autre fonction, puisqu'il désignait le plat dans lequel on faisait cuire les pâtés ou les tartes.

Au nombre des ustensiles que possédaient Jeanne Mance, il y avait des "tourtières grandes et petites en cuivre jaune" (4).

LE MONUMENT LACOMBE

QUELQUES TÉMOIGNAGES DES CONTEMPORAINS DU FAMEUX MISSIONNAIRE DE L'OUEST

Mgr Grandin, le cardinal Bégin, Laurier, Sifton, Van Hornes furent un nombre de ceux qui rendirent hommage aux vertus du grand évangéliste. Unanimes concerts d'éloges.

UNE OEUVRE NATIONALE

Le nom de R. P. Lacombe n'est pas de ceux qui ont besoin d'être réécrites; il brille d'un éclat tout particulier dans les annales de l'apostolat canadien; il n'a pas cessé d'être familier à toutes les oreilles canadiennes-françaises. Cependant, en ce moment où il est plus que jamais à l'ordre du jour, nous avons cru intéressant nos lecteurs en reproduisant quelques témoignages de contemporains qui feront encore mieux comprendre la noblesse de son caractère et la grandeur de ses œuvres. Peu de personnes ont su se mériter de semblables suffrages et de la part de témoins aussi hautement autorisés.

Voici d'abord ce que disait de lui un des grands évêques missionnaires de l'Ouest canadien, Mgr Grandin, qui l'a vu à l'oeuvre de près et qui, pendant de longues années, l'a eu pour collaborateur immédiat:

"Le Père Lacombe est avant tout un pionnier, un conquérant à qui les batailles coûtent moins que le repos. Il est l'apôtre aimé des Métis, des Cris, des Pieds-Noirs. De même que le Christ, il ne fallait pas dire qu'il était ici ou qu'il était là... on le croyait au midi et il était au nord, sicut fulgur. Cet impulsif a cependant trouvé le moyen d'écrire des livres sur la langue crise. Aussi hardi que bon, il sait fasciner les tribus des prairies qui le chantaient encore sous la tente."

A ce témoignage, il convient d'ajouter celui d'un autre éminent prêtre qui s'y connaissait également en hommes de zèle et de vertu. Nous voulons parler de la plus haute autorité de l'Eglise canadienne, S. E. le cardinal Bégin qui, à l'occasion de sa mort, en 1916, appréciait en ces termes émus la carrière de l'apôtre de Saint-Albert: "Le bon Père Lacombe était un véritable apôtre, un homme du bon Dieu, d'un dévouement inlassable, d'un zèle que ne ralentiront jamais les fatigues, les orivations, les misères de toutes sortes. Qu'il a donc aimé ses sauvages, ses métis du Nord-Ouest canadien... Sa longue carrière est une des plus belles, des plus fécondes en vertus et en mérites. C'est le type le plus parfait du vrai saint missionnaire."

Mais ce n'est pas seulement du sein de l'Eglise à laquelle il appartenait que des voix se sont élevées pour rendre hommage au R. P. Lacombe. Jusque dans l'enceinte du Parlement canadien, en 1900, nous avons pu entendre le premier ministre du Dominion, Sir Wilfrid Laurier célébrer hautement les inappréciables services rendus au pays par ce modeste oblat qui était vraiment, et même temps que l'ambassadeur du Christ, l'ambassadeur de la civilisation et de la paix. Nous avons encore entendu un homme particulièrement au fait des choses de l'Ouest, l'hon. M. Sifton, proclamant dans la même Chambre des Communes qu'il n'y avait pas dans le Nord-Ouest "un seul homme qui, autant que le Père Lacombe, eût su gagner le respect et l'admiration des Indiens."

Nous pourrions citer nombre d'autres personnages avantageusement connus, comme M. Luxton, le fondateur de la "Free Press" de la Manitoba, et surtout le général Sir William Butler, que la différence des croyances n'a pas empêché de reconnaître dans le Père Lacombe une vertu surhumaine.

En 1693, le notaire Trottain, de Batiscan, mentionne une tourtière avec son couvercle (5). L'officier Sarrobert, en 1736, avait une tourtière de cuivre avec couvercle. Enfin, j'en ai relevé une autre en 1761 (6). Ces mentions ne sont pas les seules; je ne signale ici que celles que j'ai notées, au hasard, elles suffisent néanmoins pour faire voir que la tourtière (ustensile), fut en usage pendant plus de cent ans. Peut-être existe-t-elle encore, mais sous un autre nom.

Mais, entre tous ces témoignages si évidemment désintéressés qui ont été rendus à notre grand missionnaire canadien-français par des Anglo-protestants, nous n'en reconnaissons pas de plus significatifs et de plus directs que celui de Sir William Van Horne. Voici ce qu'écrivait le regretté président du Pacifique canadien quelque temps avant sa mort à Mlle Katherine Hughes:

"La vie d'abnégation et de dévouement de cet homme de bien de ce missionnaire intrépide, surpasse tout ce qu'on en pourrait dire. "Il a été pour ses pauvres sauvages du Nord-Ouest doux comme la clarté de la lune et fort comme le rayon du soleil."

"Nous qui le connaissons, nous l'aimons à cause de sa bonté, parce que nous sentons qu'il est grand. Il a passé sa vie caché aux yeux du monde, vivant dans les camps des sauvages, se pliant aux usages de leurs bourgades disséminées dans les immenses plaines et montagnes du Nord. Pour avoir une juste idée de ses généreuses entreprises et de ses nombreux exploits, il faut le considérer au milieu des Peaux-Rouges, les initiant à la civilisation et au christianisme."

"Le grand et noble exemple de dévouement et d'abnégation que nous a laissé le Père Lacombe dans sa carrière de plus de soixante ans parmi les tribus sauvages du Nord-Ouest ne devrait pas passer inaperçue; il faudrait, certes, un cœur plus dur que la pierre pour n'être pas touché de tant d'héroïsme. L'homme le plus irréligieux devrait courber la tête en face de la foi sublime qui a inspiré cet homme de bien dans sa longue et laborieuse carrière..."

Si des gens d'une autre race, d'une autre foi, d'une autre mentalité pensaient si hautement du Père Lacombe, que n'en devons-nous pas penser, nous ses coreligionnaires, ses compatriotes, ses frères? Nous ne devons pas moins admirer l'admirable apôtre des nations sauvages de notre grand ouest canadien, et tous ensemble nous nous donnerons le main pour assurer le complet succès du mouvement qui vient d'être commencé en faveur d'un monument à sa mémoire. Qu'il y ait foule au Stadium, le 22 juin prochain! Que tous les vrais patriotes se fassent un devoir d'assister au grand Festival national organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste et par la Société Historique au profit du Monument Lacombe!

Le premier miracle de la Vierge Marie

"C'était à pareille époque, par une nuit claire comme celle-ci," répétait, pour la cinquième fois, Natham, à Joël son neveu, jeune aveugle de dix-neuf ans, dont il était le guide et le compagnon de voyage. Quelle belle nuit! Des milliers d'étoiles scintillaient dans le ciel. La température était bien rigoureuse; cependant des fleurs étaient épanouies et leurs parfums montaient dans l'air, tandis qu'une multitude d'oiseaux gazouillaient comme par une matinée de printemps.

J'étais alors berger dans la campagne de Bethléem, et, avec mes compagnons, je m'étais endormi,

quand nous fûmes réveillés par les anges qui chantaient: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté."

Quelle musique délicieuse, quelle nuit suave! Ah! mon pauvre Joël, vivrais-je aussi vieux que Mathusalem, jamais je n'oublierais le bonheur qui remplit nos âmes, lorsque, suivant l'ordre des anges, nous nous dirigeâmes vers l'étable où nous allions passer tout à l'heure. Quelle vision: un petit enfant, oh! si mignon! couché dans une crèche, sur un peu de paille... Près de lui une femme au visage noble et pur, accompagnée d'un homme plus âgé, inspirant un très grand respect...

Deux animaux, ajouta Joël, étaient là, dans l'attitude de l'adoration, n'est-ce pas, mon oncle, et toi-même as porté à cet enfant prédestiné, le plus beau des agnellets.

Car Joël connaissait, depuis son bas âge, l'histoire merveilleuse de l'étable de Bethléem. Elle avait bercé ses premières années; et, depuis, peuplé bien souvent ses rêves. Les yeux de Joël étaient éteints depuis sept années, aussi pouvait-il se rendre compte du touchant tableau évoqué maintes fois par l'oncle Natham.

Si c'était aujourd'hui, reprit-il à mi-voix, bien sûr, cet enfant, ce Sauveur, comme l'ont appelé les anges, ne rendrait la vue!

L'oncle soupira. — Oh! que je voudrais le revoir! Celui qui aurait maintenant trente-cinq ans. Souvent il a hanté mes nuits, et si j'avais pu, le désir de savoir ce qu'il était devenu m'aurait fait revenir depuis longtemps dans ce pays d'où je suis éloigné voilà plus de trente ans. Peut-être était-ce Jésus, ce Galiléen, grand faiseur de miracles que l'on a fait mourir sur le gibet de la croix, comme le plus grand des criminels.

Quand je pense à toutes ces choses, mon cœur se serre. Mais nous arrivons à Bethléem. Joël si tu le voulais, au lieu de gagner l'hôtellerie la plus proche, nous irions nous reposer dans la grotte bénie, où naquit l'enfant du miracle. — Oh! je ne demande pas mieux, répondit l'adolescent... Et bientôt, guidé par son oncle, il en foula le sol sacré.

Les deux voyageurs, enveloppés dans de chaudes couvertures, ne tardèrent pas à s'endormir. Au milieu de la nuit, un bruit de voix les réveilla. A la clarté de sa petite lumière de résine, Natham aperçut une femme, à l'air jeune encore, enveloppée d'un voile de deuil, un homme qui avait juste passé l'âge de l'adolescence, et quelques autres personnes.

L'apôtre saint Jean, car c'était lui, venait commémorer la naissance du Sauveur et célébrer la première Messe de Minuit. Avant de commencer le Saint Sacrifice, il parla longuement sur la charité de Jésus. Sa parole était brûlante d'amour et pénétrant et embrasait les âmes des assistants.

Dans leur coin, nos deux voyageurs étaient blottis; Natham, attentif à tout ce qui se passait; Joël, écoutant et bruvant avec admiration les paroles de feu du disciple bien-aimé. Dans son cœur, il priait Dieu de le guérir.

A la Messe, tous les chrétiens communièrent; puis, ils restèrent prosternés jusqu'à l'aurore dans une fervente action de grâces.

Natham et Joël, initiés aux mystères du christianisme, ne pouvaient se rendormir. Ils avaient compris que l'Enfant de la crèche était le Jésus du Calvaire, que la dame en deuil était la Mère du Sauveur, et ils désiraient vivement lui témoigner leur respect et leur compassion. En silence, ils attendirent; et lorsque le petit groupe se disposa à quitter le sanctuaire, Joël pria son oncle de le conduire vers la sortie.

Après avoir baisé une dernière fois le sol où naquit son cher Fils, la Vierge Marie s'appretait à quitter la grotte, quand le jeune aveugle se jeta à ses pieds, s'écriant: "O vous, qui êtes la mère de Jésus Crucifié, ayez pitié de moi comme il en aurait eu pitié."

La Vierge Marie ne put résister à cette prière. Elle traça le signe de la croix sur chacun des yeux du pauvre Joël qui, au même instant, fixa avec admiration la plus pure et la plus belle de

toutes les femmes et répéta, sans les savoir, les paroles de l'ange Gabriel: "Je vous salue, Marie, pleine de grâce."

C'est ainsi que la Vierge Marie, fit, dans la grotte de Bethléem, le premier de ses miracles.

Deux nouveaux disciples étaient gagnés à la cause du Christ. Ils suivirent Marie et Jean à Jérusalem où ils furent instruits et baptisés. Et, continuant leur voyage, ils rendirent gloire à Jésus dans tous les pays qu'ils traversèrent.

M. Fruchart.

Plus près de toi, mon Dieu

Par plus de 1200 pieds d'eau, le Titanic sombre engloutissant des centaines de passagers et les pauvres musiciens, qui priaient au nom de tous, envoyant au vent du large le cantique de leur foi et de leur sacrifice.

Les naufrages d'âmes ne se comptent plus ces temps-ci. Pendant le Carême, ne serait-ce pas bon de méditer les paroles d'un chant qui soutient les courages, dans cette inoubliable catastrophe.

Plus près de Toi, mon Dieu!

Plus haut, plus haut! — c'est l'eri de ma foi

S'il faut courber la tête sous le glaive Je veux encore que mon âme s'élève

Plus près de Toi, mon Dieu, plus près de Toi!

Lorsque la nuit se fait autour de moi,

Quand j'erre seule dans le désert immense,

Que de mon âme encore ce cri s'élance:

"Plus près de Toi, mon Dieu, plus près de Toi!"

Prends, ô mon cœur, les ailes de la foi,

Vole au-dessus des monts et des vallées,

Chante au travers des plaines étoilées:

"Plus près de Toi, mon Dieu, plus près de Toi!"

Quand tu viendras, ô mon céleste Roi

Me recueillir dans ta pure lumière

Que je redise à mon heure dernière,

"Plus près de Toi, mon Dieu, plus près de Toi!"

La réponse d'un bon chrétien

Je ferai bien mes Pâques!

Oui, je les ferai bien, parce que:

1o. Vous me le demandez, mon Dieu, et je dois écouter votre voix. — C'est juste!

2o. L'Eglise l'ordonne, et obéir à l'Eglise, c'est obéir à Dieu.

C'est simple!

3o. En homme de parole, je veux être fidèle aux engagements de mon Baptême et de ma Première Communion. — C'est honnête!

4o. Je veux vivre comme je désire mourir, en bon chrétien. — C'est logique.

5o. Je veux trouver dans les Sacraments la purification de mes fautes, la lumière et la force. — C'est raisonnable!

6o. Je veux donner à mes enfants auxquels je fais dire leurs prières, suivre les offices, apprendre le Catechisme l'exemple sans lequel mes leçons ne produiraient rien. — C'est prudent!

7o. Je veux, au milieu des timides qui n'osent plus professer ou qui professent mal une religion qu'au fond ils estiment et vénèrent, faire acte de loyauté et de courage et montrer qu'un homme de cœur ne se courbe pas devant les idoles! du jour. — C'est fier!

C'est l'éducation qui fait l'homme, et c'est l'homme qui fait un peuple. Jules Simon

Mauvaise éducation. — Vous avez semé des orties, et vous êtes dévorés parce qu'elles ne produisent point de froment! — A. Retté

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin Négociant en gros 2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Mieux que la pierre



Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien asseoir votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie 10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES Angle Notre-Dame et Des Forges A.-E. Boutin, Gérant. Angle Laviolette et St-Maurice J.-F. Guillemette, Gérant.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES Si vous avez besoin de matériaux de construction, tel que bois, papier à couverture, etc., envoyez-nous vos commandes. Ceci vous assurera une livraison rapide, une qualité supérieure, et une entière satisfaction. CONFIEZ VOS COMMANDES A "HOWE" THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED 253, rue Bellefeuille, Téléphone 1367 Succursales à Shawinigan Falls.

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Grand'Mère

Bridge chez Mme J.-A. Nicole.

Mme J.-A. Nicole recevait récemment à son domicile...

Réception chez Mme Dosthéd Leduc

Mme Dosthéd Leduc donnait récemment à sa résidence une réception à laquelle il y eut cartes, chant, musique et déclamation.

Prochaines émissions de Débentures

La Corporation de la cité de Grand'Mère émettra sous peu sur le marché deux émissions de débentures portant intérêt au taux de 5 pour cent.

Traverse à niveau qui disparaîtra

Un ingénieur des chemins de fer nationaux est venu récemment en notre ville dans le but d'étudier sur place les travaux projetés par notre cité dans le but de faire disparaître la traverse à niveau du chemin de fer national.

Condamnation à deux ans d'École de réforme

Un jeune homme de 15 ans, Joseph Gareau Jr, a comparu récemment devant le Recorder Lafond, de cette ville pour répondre à l'accusation d'avoir manqué un chèque payable à son ordre.

Fête intime chez M. Paul Béland

M. Paul Béland, gérant de la EMPIRE SHIRT Co. de cette ville donnait récemment à sa pension chez M. Jules Roy une fête intime à tous ses amis.

Dernière soirée de famille

Les chevaliers de Colomb de notre ville donneront à leurs salles sous la présidence du grand chevalier M. J.-A. Bernier, dimanche le 24 mars prochain, leur dernière soirée de famille de la saison.

Pour récompenser les efforts de nos joueurs du GRAND'MERE senior durant toute la saison du hockey, le club a jugé bon de conduire ces joueurs dans une belle excursion à Kénojani, dimanche dernier où ils ont donné avec l'équipe locale une magnifique par-

tie d'exhibition. Tous les joueurs à l'exception de Berthiaume, Hayes et Goodacre ont fait le voyage. Hayes et Goodacre n'ont pu répondre à l'invitation pour raisons particulières.

On ne remercie pas nos bons travailleurs par des injustices, car cette fausse politique chez les sportsmen entraîne des conséquences que l'on pourra regretter à l'avenir.

On se demande si le GRAND'MERE l'an prochain entrera dans la Ligue Indépendante Provinciale de hockey. Il est peut-être prématuré de faire des pronostics, cependant, certains connaisseurs prétendent qu'il serait peut-être plus avantageux de former, dans la Vallée du St-Maurice une ligue intermédiaire qui serait affiliée à la Ligue semi-professionnelle et qui comprendrait des équipes des Grand'Mère, Shawinigan Falls, et Trois-Rivières.

Si nous avons eu du beau hockey senior à Grand'Mère cette année nous devons également avouer que nos amateurs comme les équipes ROY & NICOLE et les nombreuses équipes d'amateurs qui se sont formées de notre ville au cours de l'hiver nous ont également intéressés.

Chez les Chevaliers de Colomb

La saison des sports d'intérieur, sous la conduite de M. André Roy, président du Comité des Sports d'intérieur chez les Chevaliers de Colomb a été très active durant tout l'hiver.

Concours de Bridge.

MM. Emile Roy et J.-W. Chiasson - vs - M. Fred Allard et Edouard Duguay.

Cinq cents.

J.-E. Bussièrès et Emile Roy - vs - J.-O. Pelletier et Z. Gendron.

Cribbage

Pat Hayes - vs - Horace Nobert, Emile Roy, - vs - Ed. Duguay, J.-E. Bussièrès et Emile Allard - vs - Jos Lessard et Fred Allard.

Ingénieurs Labor No. 2

Williams M.-A. Boisvert E. Carson W.J. Ivan Holland Farrell J.-J. Ulley C.-F.

Straight Pool

Emile Roy - vs - Fred Allard, Edouard Duguay - vs - T. Camirand, J.-W. Lamy - vs - Emile Cleary.

Billard Anglais

Nestor Boulard - vs - E.-J. Cleary, Emile Roy, - vs - Ed. Duguay, J.-W. Lamy - vs - T. Camirand, Dr Hervé Lemay, - vs - Alph. Dallaire, Lucien Brunelle - vs - Emile Bussièrès, A. Grenier - vs - L. Côté, Hervé Lemay - vs - B. Foster, Laurence Lefebvre - vs - Roméo Ouellette.

Billard américain

Alph. Dallaire - vs - Roméo Ouellette, T. Camirand - vs - J.-W. Lamy, Lucien Brunelle - vs - Dr. Hervé Lemay, A. Grenier - vs - E.-J. Cleary.

Chautauqua Fool

André Roy - vs - Amédée Roy, J.-H. Desroches - vs - A. Paquet, Arsène Croteau - vs - Jos. Lessard, Eug. Jacques - vs - Paul Paquet, Albert Villemure - vs - Henri Roy, Fred Montpetit - vs - Geo. St-Arneault, Fred Ayotte - vs - Adol. Bourassa, Raoul Lord - vs - Laurent Lord, J.-P.-E. Dessureault - vs - Hormisdas Berthiaume.

Boston Pool

Adolphe Bourassa - vs - Alb. Villemure, Arthur Paquet, - vs - Hormisdas Berthiaume, Emile Allard - vs - Fred Ayotte, J.-P.-E. Dessureault - vs - Amédée Roy, Henri Roy, - vs - Laurent Lord, Irénée Juneau - vs - Raoul Lord, Jos. Lessard - vs - Fred Montpetit, Eugène Jacques - vs - Paul Paquet, André Roy - vs - J.-H. Desroches.

Le curling à Grand'Mère

Le club de curling de Grand'Mère a eu une saison très active cet hiver. Malgré que la saison ait été tardive les membres ont montré un dévouement inaccoutumé à ce sport qui prend continuellement de l'essor en notre ville.

Concours de Bridge.

MM. Emile Roy et J.-W. Chiasson - vs - M. Fred Allard et Edouard Duguay.

Cinq cents.

J.-E. Bussièrès et Emile Roy - vs - J.-O. Pelletier et Z. Gendron.

Cribbage

Pat Hayes - vs - Horace Nobert, Emile Roy, - vs - Ed. Duguay, J.-E. Bussièrès et Emile Allard - vs - Jos Lessard et Fred Allard.

Ingénieurs Labor No. 2

Williams M.-A. Boisvert E. Carson W.J. Ivan Holland Farrell J.-J. Ulley C.-F.

Wardle Skip

Pouvoir Bélanger E. Thibault A. Mc. Leay R. Pronovost O.

Paper Mill Neville M. Holebrooke Mansfield Austin Skip

P.M. Repairs Allard E. Blinco T. Scott W.-B. Bates Skip

Chez les Dames

Quatre équipes se sont formées chez les Dames, membres du Club de curling de cette ville pour la course au championnat du trophée Blinco, ces quatre équipes sont formées comme suit:

Balko, Mme Dodd Mlle Dickson, Mlle Austin Mme

Lovatt Mme Cooper Mme Simpton Mlle Simms Mme

Dans une première élimination, Mlle B. Hayes a vaincu Mme Austin et Mme Simms a vaincu Mme Blinco.

Un concours de simples 6 bouts

Un concours de simples, au curling, à six bouts a groupé une trentaine de membres, récemment. L'élimination n'est pas encore terminée et tout le temps que durera ce concours, il y aura certainement de l'entraînement chez tous les joueurs.

Voici la liste des concurrents: Rheaunt A. Martin T.-G. Hale Tom Reed Jack Blinco Troy Bélanger Ern. Thibault Alb. Cooper R. Laquerre A. Allard Emile Kirby J. Holland Ivan Ulley C.-F. Latour D. Bates P.-W.

Concours de cuillers

Trois concours de cuillers eurent lieu récemment sur notre glace de curling, le sommaire et l'alignement de chaque équipe furent les suivants:

Landry J.-L. Allard Emile Holland Ivan Mansfield S. 9

Hanna John Boisjoli Noel Morrow J. Holebrooke H. Rheaunt A. Thibault Alb. McLeay W.-R. Backer Skip 12

Dessureault Hanna J. Guibord Dr Boisvert Emm. Mercier Ern. Foster D.-C. Gauthier Skip 6 Bates Skip 5

L'équipe de H. Holebrooke a remporté la palme contre Cleary par le score de 9 à 4 laissant la plus grande différence de points des quatre rencontres.

Bellemare Eng. Stewart J.-H. Lovat M.-B. Lyatt P. Skip 2

Hanna J. Walker P.-H. Bernier J.-A. Clery Skip 13

Martin T.-G. Boulard N. Robert Os. Hale T. Skip 4

Fréchette Chs. Williams A.M. Farrell J.-J. McLeay Skip 6

Fréchette Chs. Williams A.M. Farrell J.-J. McLeay Skip 6

L'équipe de E.-J. Clery a remporté les honneurs de la soirée en battant celle de D.-C. Foster par 13 à 2 et en enregistrant la plus grande différence de score de toutes les autres équipes.

Bonspiel interdépartemental pour la Coupe Blinco

Ces dix équipes en lisse se composent comme suit:

Shipping shed Construction Gauthier F. Gagnon A. Guthrie D. Robert O. Kirby J. Backer Géo. Reed Jack Skip Blinco P. Skip

Ingénieurs Labor No. 2 Williams M.-A. Boisvert E. Carson W.J. Ivan Holland Farrell J.-J. Ulley C.-F.

Mercier E. Skip

Mill Supply Oscar Gélinas J.-C. Fraser Morrow Brown A. Skip.

Finances Noel Boisjoli Rév. Stevens Bernier J.-A. Simms Skip

Main office Fréchette C. Nestor Boulard Clery E.-J. Foster Skip

Melançon J.-T.-A. Hanna John Guibord Dr Williams A.-M. Farrell J.-J. Clery Skip 12

L'équipe de Clery a battu celle de Hale par 12 à 3 et gagne le concours par la plus forte majorité des points de la soirée soit 9 points sur toutes les autres équipes.

Ils quittent notre ville.

M. Jos. Bourbeau et sa famille nous ont quittés récemment pour aller s'établir à Montréal.

Parti de Skis organisé par Mlles Lemay

Mlles Rollande et Rachelle Lemay organisèrent récemment sur le terrain de golf un parti de ski qui réunissait un groupe important de nos jeunes, parmi lesquels nous avons remarqué: Mlles Marguerite Koenig, Antoinette et Berthe Leduc, Hélène Tremblay, Rollande et Mariette Lacroix, Marcelle Ricard, Germaine Desbiens, Georgette et Gabrielle Nicole, Mlle Madeleine Trépanier, Rollande et Rachelle Lemay, Mlle J.-E. Déziel, Henri Desaulniers, Hormisdas Parenteau, Théo, Normandean, E. Chrétie, Lorenzo Jacques, Henri Leduc, Roger Deshaies, Chs. Lambert, M. Conette et A. Poirier.

Au retour il y eut goûter servi par Mlles Lemay à la résidence de leurs parents et la soirée se termina par l'exécution d'un magnifique programme musical.

Va et vient

Mlle Alphonsine Laperrrière est de retour d'une promenade de quelques jours à Trois-Rivières, et au Cap-de-la-Madeleine.

M. E. Brunelle est parti récemment pour Shawinigan où il est entré comme comptable au service de M. J.-A. Richard entrepreneur plombier.

M. Dosthéd Leduc est allé à Montréal récemment.

M. L.-A. Ricard est de retour d'un court voyage à Montréal.

M. C.-E. Paquet, de Québec a passé quelques jours en visite en cette ville la semaine dernière.

M. L.-A. Dallaire est allé à Québec la semaine dernière.

M. le Magistrat Lacroix, des Trois-Rivières était de passage en notre ville la semaine dernière.

M. J.-A. Bernier a passé la fin de semaine à Montréal.

M. le notaire J.-B. Moussette et M. J.-E. Jacob, de St-Tite, étaient en notre ville ces jours derniers.

Le jeu de hockey est encore à l'honneur

Grâce à une vague de froid que nous avons depuis quelques jours notre patinoire locale s'est prée de nouveau d'une belle glace qui permit à nos amateurs du hockey de ce livrer de nouveau à leur sport favori, interrompu pendant près d'une semaine.

Une belle partie de hockey eut donc lieu ces jours derniers entre les Millionnaires, un nouveau groupement de nos jeunes sportifs locaux et l'équipe de l'Orchestre Laurentide.

Les premiers l'ont emporté sur les musiciens par un score final de 3 à 2 dans une joute fort excitante et qui groupa une forte assistance.

Une température idéale avo-risa la rencontre. La glace était en parfaite condition, et la joute fut menée rapidement et suscita un vif intérêt chez les spectateurs et les deux équipes.

ment bombardé par les MILLIONNAIRES, et malgré le beau travail des gagnants ces derniers ne purent déjouer sa vigilance qu'en trois occasions.

Le jeu bien que rapide fut exempt de toute brutalité. Seul, Parenteau, des MILLIONNAIRES alla deux fois au pénitencier pour avoir fait un usage exagéré du "body check".

La première période se termina par un score de 1 à 1. Huard compta le premier point pour l'Orchestre après 12 minutes de jeu et sur une montée superbe et Leduc enregistrant un point en faveur des Millionnaires une minute après Huard égalisant ainsi le score.

Le score porta le score des Millionnaires dans la deuxième période après huit minutes de jeu serré. La deuxième période se terminant par un score de 2 à 1 en faveur des Millionnaires, Victorin Buisson, pour les Millionnaires assurant une victoire facile à son équipe dans la troisième période alors qu'il prit Chiasson en défaut après sept minutes de jeu. Les Millionnaires escomptaient triompher alors de sur les musiciens par le score final de 3 à 1 mais se reposant sur leurs lauriers et se croyant assurés de la victoire, Blanchette, pour l'Orchestre en profita pour faire une descente vers les buts de Gagnon et enregistra un nouveau point en faveur de l'Orchestre trois minutes après Buisson. La partie se termina en faveur des Millionnaires par un score final de 3 à 2.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire de la partie:

Table with 3 columns: Millionnaires, Orchestre, and details of players and scores.

Table with 3 columns: Première période, Orchestre, and details of players and scores.

Table with 3 columns: Deuxième période, Millionnaires, and details of players and scores.

Table with 3 columns: Troisième période, Millionnaires, and details of players and scores.

Arbitre: Pat Maloney Chronométrateur: J.-A. Laffleur.

LA BAIE SHAWINIGAN

Joyeux Anniversaire

Dimanche dernier, une magnifique soirée fut organisée par M. et Mme Albert Ménard à l'occasion du 14ème anniversaire de naissance de M. Roger Lemay.

Y ont pris part: M. Roger Lemay le héros de la fête, Mme Albert Ménard, Mlles Fernande Ménard, Wilhelmyne Lemay, Lucienne Fafard, Carmen Chrétien, Anne-Marie et Adrienne Lemay, Ida Déry, Juliette et Gizelle Chrétien, Simonne, Gabrielle et Monique Ménard, M.M. Albany Lavergne, Euclide Pronovost, Doris Spooner, Victor St-Louis, Bertrand Ménard, Donat Spooner, Raymond Bellivère, Gabriel Chrétien, Maurice Fafard, Robert Pronovost, Lucien Fafard, Georges Etienne Ménard.

M. Urbain Malboeuf est de retour d'un voyage de quelques jours à Ste-Ursule.

En visite chez MM. Alfred Deschênes et Roméo Charbonneau: M. et Mme Donat Charbonneau, de St-Paulin.

Chez M. et Mme Hector Bellivère: Mlles Ozain Boisvert et Jeannette Lachance, de St-Boniface.

M. P.-A. Fréchette passe quelques jours chez des parents à St-Etienne des Grès et à St-Boniface.

Une dame, en promenade en auto avec ses enfants, rencontre le médecin de la famille et fait stopper la voiture. Au cours de l'entretien:

La dame - A propos, docteur, pourriez-vous passer demain pour examiner les enfants?

Le Docteur - Certainement... Mais ils ont l'air de se porter admirablement...

La Dame - Oui, mais ils n'ont en ville ce soir.

Advertisement for SCIES SIMONDS dental products, featuring a logo and text about dental care.

"MY ANGELINE"



Mable Wayne

Le Canada n'est pas souvent le sujet d'inspiration pour la composition des chansons populaires américaines, mais cette fois, nous voyons entrer en scène un nouveau mélodiste intitulé "My Angeline", qui évoque le souvenir d'une héroïne chère au cœur des Acadiens, Evangeline, que Longfellow, le célèbre poète américain, exalta dans un touchant poème.

Le puits d'Evangeline à Grand-Pré, N.-E.

La nouvelle composition musicale qui jouit déjà d'une grande vogue, est due au talent de Wolfe Goldberg et de Mable Wayne, auteurs de plusieurs mélodies populaires telles que "Ramona", "Chiquitta" et autres. Tout comme Longfellow se laissa toucher par les malheurs d'Evangeline et lui consacra des pages émouvantes, de même Gilbert et Mable Wayne sont-ils allés chercher leur inspiration dans ce coin de terre d'Acadie, rendu tristement célèbre par la grande dispersion de 1755.

Advertisement for Eastern Steel Products Limited, featuring a house illustration and text about roofing services.

# LE GOIN DES DAMES



## JOURNALISME!

Parmi les lettres que je reçois tous les jours, il s'en trouve parfois de jeunes correspondantes qui se représentent la carrière de journaliste comme une espèce de paradis de la pensée, où l'on ne goûte que des satisfactions, où l'on ne connaît pas les fatigues, ni les difficultés.

Certes, le métier a bien ses compensations, mais encore essentiel n'est-il pas fleuri que de roses, il a aussi ses épines, et souvent très visibles, et parfois très piquantes.

Ce matin, l'une de mes aimables lectrices s'exprime ainsi: "Comme cela doit être amusant d'être journaliste, d'écrire librement ce qu'il vous plaît, d'aller en reportage, et surtout de fréquenter les salles de rédaction."

Mais, dans les salles de rédaction, on ne fait pas que parler et écrire, et si l'on a le plaisir d'y rencontrer des camarades journalistes, tous gens d'esprit, cela n'empêche pas que le métier est parfois dur. Si vous entriez à onze heures du matin dans une salle de rédaction, petites filles qui conviez les journalistes féminines, vous ouvririez des yeux étonnés, devant le grand sérieux, et surtout la fièvre vive qui tient tous les fronts penchés sur des machines où l'on pianote à grande vitesse les dernières nouvelles.

La vérité, la voici, elle va vous être dite par une journaliste qui a vu de près les lignes ci-dessous en 1921. Je retrouve cette page toujours d'actualité, car le journalisme est resté le même.

"Le métier de journaliste pour les femmes est le plus difficile et le plus décevant. Il y faut une santé robuste et un caractère serene et souple. Il y faut toutes les qualités intellectuelles qui sont, dit-on l'apanage du sexe fort: la clarté de la conception, la chaleur dans l'imagination, la vivacité dans l'expression, les dons du véritable écrivain, avec, en plus, cette "sensibilité" de l'actualité, cet art de prendre son sujet, ce sens du raccourci, qui constituent ce qu'on appelle son métier. Méfier qui ne s'apprend pas en un jour!

Dans les débats, bien des choses nous assomment; nous sommes en soi supposés tout savoir, et à deviner les goûts de ces messieurs et de ces dames qu'il faut interviewer, dont il faut insérer les articles après les avoir mis au point. Mais l'on arrive à une douce philosophie.

La journée de labeur terminée, l'on rentre chez-soi avec une liasse de lettres qu'on lit, doucement, toute seule, et qui vous disent des choses fortes et réconfortantes. "Comme vous m'avez fait du bien dans tel article. Surtout dans cette phrase qui semblait être écrite pour moi... Je ne savais que dire, quand j'ai lu dans cette réponse faite pour une autre, ma propre histoire, et j'ai bénéficié de vos conseils et maintenant, je me sens torte..." "Et les autres qui sont des merisiers, des offes d'affection, des protestations de gratitude, etc. La journaliste prend alors conscience de la valeur de sa vie et du noble emploi de ses heures. Elle comprend combien elle peut faire de bien et les sources de sa bonté s'ouvrent toutes grandes. Elle est "marchande de bonheurs"! Et nul titre ne lui semble plus glorieux. Et afin que rien ne trouble la méditation de son âme elle donne un tour de clef à sa porte, s'assoit à son secrétaire éclairé d'une lampe discrète, elle écrit pour tous ceux et toutes celles qui ont foi en elle; elle écrit des pages sincères et palpitantes, faisant appel à son intelligence, à tout son cœur, à toute sa finesse pour répondre à chacun sans heurter sa peine ou meurtrir son âme...

Aussi, si ce soir-là, on lui demandait ce qu'elle pense du métier de journaliste, elle dirait simplement: "La carrière est belle, splendide par moments, mais elle comporte également sa charge part de mesquineries et de laideurs... Il faut supporter les uns pour pouvoir vivre les autres. Et à certains moments, c'est dur... Ne vous imaginez pas cette carrière comme une existence folâtre et légère. Rien n'est plus sérieux ni plus sévère que notre vie. Seulement il ne faut jamais consentir le sacrifice de ses idées et de ses principes, sans quoi on n'est jamais la vraie journaliste..."

Fleurlette de Givre.

## Fards et Toilettes

La mode des fards, des poudres, des teintures à cheveux, des teintures pour les étoffes, les fourrures, etc., présente certains dangers qu'il convient de signaler, à cause de leur composition.

Les fards et les poudres ont une action à la fois mécanique et chimique. La première s'exerce par l'abrasion des pores de la peau. La seconde par l'absorption des matières qui entrent dans leur composition, absorption facilitée par les corps gras qui en font partie. Ils dessèchent la peau à l'excès et lui donnent une apparence parcheminée qui vieillit la personne qui s'en sert et demande des applications de plus en plus fréquentes et abondantes, pour parer à cet inconvénient.

Certains fards contiennent de 25 pour cent de sels de plomb; certaines poudres de riz renferment de 30 à 90 pour cent de césure (oxyde de plomb). Qu'on rapproche ces chiffres des observations que nous avons faites sur l'empoisonnement par le plomb et l'on verra quelles migraines persistantes qui résistent à la quinine et à l'atropine sont attribuables aux fards et aux poudres, quand on a pas affaire à des coliques saturnales atroces (empoisonnement métallurgique) dont on ne sait guère où trouver la cause, à moins que le médecin ne songe au plomb; Les crèmes de toilette sont aussi le plus souvent à base de césure

dont l'action est précipitée par le corps gras (glycérine, vaseline, lanoline, etc) qui en est le véhicule et qui en facilite l'absorption.

Non seulement les sels de plomb sont appelés à servir de base à ces produits, mais d'autres sels non moins toxiques entrent dans leur composition. C'est ainsi que l'analyse a démontré que le sulfure d'arsenic, le protochlorure de mercure (calomel), le nitrate d'argent (qui, à la longue donne à la peau une teinte noire indélébile), le sublimé corrosif, le sulfure de mercure, etc., sont employés dans la plupart des poudres et sont des poisons violents.

L'eau oxygénée (peroxyde d'hydrogène) employée pour blanchir les cheveux, a donné des gangrènes du cuir chevelu, survies de cicatrices plus ou moins étendues et nécessairement dépourvues de poils pour s'être voulues blondes, des femmes ont gardé une difformité. Certaines fourrures à bon marché, teintes à l'aide de divers dérivés du goudron (aniline, etc.) ont donné au niveau de la peau frottée par ces femmes (ou bas du visage, poignets) des inflammations à forme exzémateuse, rebelles au traitement, tant qu'on n'a pas mis ces fourrures au rancart. On sait que ces fourrures à bon marché se déteignent souvent sur la peau; or c'est précisément la base-poison de la teinture qui se dépose ainsi sur la peau, puisqu'elle constitue la matière colorante de la fourrure.

Qui pourrait dire le nombre de femmes qui doivent des mauxes (migraines, boutons et plaques sur la peau), à la mode des fourrures d'été en contact immédiat avec

des parties étendues de la peau et dont l'action nocive de la teinture a été augmentée par la sueur!

On pourrait continuer ces observations d'une manière presque infinie, mais nous nous contenterons de tirer quelques conclusions de ce qui précède.

Les fards devraient être bannis des artifices de toilette de la femme, hors le cas des acteurs qui sont bien forcés de se faire une tête, comme on dit dans la profession; ceux même qui coûtent cher ne sont pas meilleurs pour la santé. Les poudres employées sont utiles en petite quantité, dans les chapeaux. Les préparations de beauté, de cold-cream rendent service, quand elles sont employées à de longs intervalles.

Il est bien difficile de donner des règles à observer dans le cas des sous-vêtements et vêtements de couleurs, mais on peut tenir pour certain que le bon marché, dans ces cas, peut comporter un risque. Mieux vaudrait ne jamais avoir de fourrures, même en hiver, que d'en porter de teintes.

La teinture des cheveux à base de plomb ou d'argent ou d'aniline est à proscrire. Celle à l'eau oxygénée, si elle ne produit pas toujours l'inconvénient signalé plus haut, a celui de rendre les cheveux secs et cassants et de détruire la plus belle chevelure. Et voilà consciencieusement exposés, sans fard ni parures, les dangers des fards et des teintures dans la toilette féminine.

"La tempérance".

## SOUFFRIR

Pieusement, dans le silence mourait le jour. Les fleurs languissantes dans un dernier parfum fermaient leur calice. Tout bas, les cloches sonnaient l'angélus du soir, jetant dans l'air de grands frissons harmonieux.

J'allais au hasard de mes pas, dans ce village inconnu, quand devant moi se dressa la grille du cimetière.

J'entrai et par les sentiers bordés de cyprès dans l'ombre qui se faisait plus envahissante, je visitai ce funèbre enclos.

Un mausolée retint longtemps mon regard. C'était bariolé dans le marbre un grand Christ au pied duquel se tenait à genoux, un enfant. Son visage douloureux était empreint d'une détresse sans nom; mais dans les yeux brouillés de larmes qui se levaient vers le divin Crucifié une douce lueur rayonnait: l'acceptation de la divine volonté.

Ce bloc de marbre où seule la vie maigrait dégageait une leçon: Souffrir! Souffrir! Souffrir même beaucoup; mais comme le Maître au jardin de l'Agonie, le front prosterné contre terre dire généreusement: Fiat!

Souffrir! C'est ici-bas, notre lot, notre métier. Devant cette implacable certitude de toute nécessité faire l'apprentissage de notre peu banale profession à l'École de notre Unique Professeur Jésus. Avec une volonté toute sincère de copier nos actes sur ceux du Maître, afin de les sanctifier, allons à Lui, à ces jours d'indicibles tourments, quand... dans la montée qui va vers les âmes de l'Éternité, notre marche se fera plus péniblement Allons à Lui, quand dans la voie douloureuse à suivre les épreuves trop cruellement saigneront nos cœurs meurtris; quand le fardeau s'alourdira de tortures morales, quand la souffrance nous étendra en son gantelet de fer; quand l'épreuve deviendra tellement brisante, qu'en son angoisse notre âme formulera cette question: Pourquoi!...

Allons à Lui, toujours malgré toutes les meurtrissures, toutes les désespérances; allons à notre divin Modèle les bras tendus, le regard suppliant. Criez-lui notre faiblesse en implorant du secours. Abandonnons-nous complètement à Lui, et notre souffrance alors si elle a des côtés terrifiants, en aura, du moins, des lamineux qui s'ouvriront sur la grande route du beau ciel de Dieu.

Alice de Valcourt.

Depuis 1857 Pur Sain

Lait condensé Eagle Brand Pour bébés allaités au biberon

LIVRETS DE BEBE - GRATIS

Ecrivez à La Cie Borden Limitée, Dept. B 11, 140 Ouest, rue St-Paul, Montréal.

## BON A SAVOIR

Pour que le poisson et les œufs ne collent pas à la poêle à frire. Saupoudrez le fond de celle-ci d'une mince pincée de sel.

Pour que le poisson ne se brise pas dans la poêle. Si vous mettez cette pincée de sel quand graisse ou beurre sont déjà bouillants dans la poêle, le poisson que vous ferez cuire ne se brisera pas quand vous le retirerez.

Pour écailier rapidement un poisson. Plongez-le pendant une minute dans l'eau bouillante.

Pour plumer rapidement une volaille. Plongez-la pendant une minute dans un seau d'eau bouillante à laquelle trois demiars d'eau froide ont été ajoutés. Les plumes s'enlèveront facilement sans que l'épiderme se déchire.

Pour épucher les oignons sans pleurer. Le désagrément d'épucher des oignons disparaît entièrement si l'on a le soin de les tenir sous un filet d'eau courante pendant qu'on procède à l'opération. On peut aussi les faire tremper dans de l'eau fraîche une demi-heure environ avant de les épucher. Le couteau qui a servi perdra toute odeur si on le plonge dans la terre.

Pour empêcher un récipient où l'on verse un mets chaud de se casser. Si vous avez soin, avant de verser une compote ou une confiture chaudes dans un récipient de verre, de poser celui-ci sur un linge mouillé ou sur un essuie-mains plié en plusieurs doubles.

## RECETTE

Le pain changé en gâteau!

Voici la recette magique

Coupez des tranches de pain de la veüe 3/4 pouce d'épaisseur. Ratez la croûte. Coupez en bandes 3/4 pouce par 2 p. uces.

Couvrez complètement les bandes sur toutes leurs faces avec du lait Condensé Eagle Brand.

Roulez les bandes dans une fine râpure de noix de coco. Mettez-les délicatement en kechêtrite, sur tous les côtés, sous une flamme de gaz abaissée ou sur la brasse, avec une fourchette.

Sucrétez petits gâteaux à la noix de coco, faits avec du pain. Ils ont la saveur de gâteaux aux anges.

Essayez les. Vous trouverez maintes autres recettes d'efficaces dans le livre de Recettes Eagle Brand. Pour avoir un exemplaire gratuit écrivez à la Cie Borden Lée, Dept. A., 140 Ouest, rue St-Paul, Montréal.

OUI vous pouvez facilement faire les plus délicieux Gâteaux, Biscuits, Beignes, Galettes, etc. moyennant la POUFRE A PATE MAGIQUE

FABRIQUEE EN CANADA NE CONTIENT PAS D'ALUN

LA CIE. E.W. GILLET LEE. MONTREAL TORONTO QUEBEC

# QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser

"QUESTIONNAIRE" LE BIEN PUBLIC, 50, Bonaventure, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.—Se fait-il des bénédictions de cierges en dehors de la fête la Purification de la sainte Vierge, le 2 février? A-t-on du mérite à faire brûler devant une image ou une statue, un lampion non béni? Que comprend le couvert de table au complet?

J'aime le "BIEN PUBLIC"

R.—1o Pas de façon solennelle. 2o Oui, on a certainement du mérite.

3o Une assiette à potage, une assiette à viande, ou poisson, petite assiette pour le pain, couteaux à potage, à dessert, à thé, fourchettes, tasse à thé et soucoupe. Verres à eau, à vin. Cela pour un repas ordinaire.

-o-o-o-

Q.—Existe-t-il un moyen quelconque pour faire diminuer le volume des pieds.

Une abonnée du "Bien Public"

R.—Non, je ne crois pas qu'il en existe.

-o-o-o-

Q.—Pourriez-vous m'enseigner une lotion ou solution quelconque pour me faire blanchir la figure, car j'aimerais mieux employer quelque chose qui me ferait blanchir pour toujours que d'employer des crèmes de beauté?

Une Abonnée au "Bien Public"

R.—Faites bouillir une demi livre de son que vous aurez mis dans un petit sac de toile, dans environ une pinte d'eau, et pendant un quart d'heure, servez-vous de cette eau ensuite, pour vous rincer la figure tous les soirs. C'est une recette contre le hâle. Si vous êtes naturellement brune, je ne crois pas cependant qu'il soit possible de changer votre teint.

-o-o-o-

Q.—Pourriez-vous m'indiquer la manière de teindre un costume en poiret gris? 2o. Est-il encore de mode, pour les jeunes filles d'avoir les cheveux courts?

Quelle est la signification des noms: Louise, Léon, Paul, Bibiane, Emile, Germaine?

Ignorante.

R.—Vous trouverez la manière de teindre sur l'enveloppe d'une sorte de teinture, que vous achetez dans les pharmacies ou chez les marchands. 2o Oui certainement. 3. Louise: lustre. Léon: calin, Paul: fort. Bibiane: petite. Emile: volage. Germaine: campagnarde.

-o-o-o-

Q.—Dans la rue, lorsque un jeune homme rencontre une jeune fille à qui est-ce à saluer le premier? 2o. Quelle est l'adresse du Camp Borden BOLIVA

R.—C'est à la jeune fille, si elle connaît le jeune homme. 2o. Camp Borden, Ottawa, Ont. Vous aurez là les adresses des autres camps.

-o-o-o-

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire quelle quantité d'eau cela prend pour faire un litre?

Une Abonnée

R.—Un litre équivaut à peu près à une pinte de notre mesure.

-o-o-o-

Q.—Est-ce qu'une bordure de collet de 8 pouces de largeur en seal d'Hudson pourrait se porter sur manteau d'été en charmaine très fine?

J. de G.

R.—Le seal est une fourrure qui ne se porte en général que l'hiver; ou pendant la demi-saison.

-o-o-o-

Q.—Il se trouve un garçon que j'aime beaucoup. Il courtisait une jeune fille, mais elle l'a renvoyé. Il est donc parti pour aller travailler à Montréal, bien malheureux. Toutefois, il semblait m'aimer un peu. J'allais parfois chez lui, et nous causions. Mais il n'est jamais venu me voir. Je l'aime et je m'ennuie de lui pour en pleurer. Cela dure depuis

l'âge de sept ans. Je ne sais pas s'il attend pour se déclarer que je sois plus vieille. Il a 22 ans et j'en ai quinze. Il doit venir se promener, à Pâques, dois-je l'attendre, ou lui écrire? Je suis découragée.

Belle hirondelle du printemps.

R.—Oui, ma petite fille il faut attendre. Vous êtes encore bien jeune et si cela dure depuis l'âge de sept ans, cela prouve que vous êtes fidèle. Vous le serez bien encore pendant quelques années, n'est-ce pas? Laissez-vous donc encore un peu vieillir, avant de penser à recevoir un ami. Ce jeune homme éprouve pour vous sans doute une simple amitié de camaraderie, il vous considère comme une petite amie d'enfance, et pas plus. Ne vous entretenez pas d'idées romantiques, et dans quelques années, après avoir été sage et sérieuse, il sera temps pour vous de recevoir un jeune homme qui vous aimera et qui désirera faire de vous sa femme. En attendant, ma petite fille séchez vos larmes, et aidez bien votre maman, en songeant que votre jeunesse est le plus beau temps de votre vie, et qu'il ne faut pas le gâter ni l'assombrir par des chimères.

Q.—Voulez-vous me donner un moyen de faire disparaître les taches de rousseur?

Ruisseau Chanteur

R.—Appliquez sur votre figure tous les soirs la lotion consistant en un jaune d'œuf battu dans un peu de lait sûr.

-o-o-o-

Q.—Lorsque l'on reçoit un cadeau d'un jeune homme, doit-on le remercier de vive voix, ou lui écrire? 2o. Quand un garçon vient chez une jeune fille pour la première fois, doit-elle l'inviter, ou si c'est lui qui doit demander pour revenir? 3o. Comment nettoie-t-on les gants de (kid) chevreau?

Amoureuse secrète

R.—Si elle doit le voir prochainement, elle le remercie à cette occasion de vive voix. Autrement, elle fera bien de lui écrire gentiment. 2o C'est assez facultatif, mais si la jeune fille aime à revoir ce jeune homme elle l'invite simplement à son départ. 3o A l'aide d'un tampon de ouate, vous les frottez à la benzine.

Voici le Thé le plus fin que l'on cultive au Japon

THE DU JAPON

"SALADA"

Tout frais des plantations

Téléphone Bureau: 569 Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINE.

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir: MARDI et VENDREDI de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

# LES LAFRENIERE

SUITE

Voici les enfants issus de cette union, avec une note sur chacun d'eux. Ils sont huit, tous baptisés à La Rivière-du-Loup, excepté l'aînée, Marie-Aurèle baptisée à Maskinongé, le 25 mai 1825, sépulture à La Rivière-du-Loup, le 19 juin 1841, âgée de 15 ans.

**Henri**, baptisé le 14 oct. 1826, épousa le 23 fév. 1852 à La Rivière-du-Loup, Josephite, alias Joséphine Barolet, fille majeure de François et de Sophie Piette. Décédée le 26 et s. à Mask, le 29 mai 1914, âgée de 87 ans et 7 mois.

**Anonyme**, né, ondoyé et décédé le 24 octobre 1828.

**Angélique**, baptisée le 17 oct. 1829, épousa le 19 juillet 1861, à S-Ursule, Louis Bergeron, fils majeur de Louis et de Marie Lambert. Elle mourut à Mask, et y fut s. le 25 mai 1901, âgée de 72 ans.

**Pierre**, baptisé le 18 avril 1832, épousa à S-Ursule, le 3 mars 1862, Philomène Trépanier, fille majeure de Joseph et de Sophie Paillé. Décédée à S-Ursule le 21 et s. au même endroit le 24 avril 1909, âgée de 77 ans, époux de Philomène Trépanier. De ce mariage de Pierre Lafrenière et de Philomène Trépanier sont issus Adélaïde et Anna.

**Adélaïde et Anna**, jumeaux, baptisés le 26 déc. 1863, s. d'Adélaïde à S-Ursule le 5 sept. 1865, âgée de 20 mois, s. d'Anna, le 25 mai 1875, à S-Ursule, âgée de 11 ans.

**Pierre**, baptisé à S-Ursule le 16 sept. 1866; sépulture le 5 avril 1867, âgée de 7 mois.

**Alphonse**, baptisé en 1868, s. le 3 juin 1898, à S-Ursule, âgé de 10 ans.

**Claire**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 sept. 1834, âgée de 50 ans, elle épousa David Gravel du Petit-Bois, veuf d'Emmentine Déziel, mariée à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

LES GAGNANTS DES PRIX CHEZ

## MADAME F. MATTON

189, Notre-Dame 471, St-Maurice

M. Paul Rivard, Sainte-Geneviève-de-Batiscan.  
M. Conrad Houle, 181b, rue Ste-Cécile.  
Mlle Aline Lemire, 45 Ste-Julie.

Réductions spéciales jusqu'à Pâques sur tout notre stock de Chapeaux, Tapisseries, etc...

Profitez-en tous.

al. le 26 août 1876, s. à Ste-Ursule, âgée de 3 ou 4 mois.

**Marie**, b. à Montréal, le 12 juillet 1878; mariée le 18 janvier 1904, avec Omer Lescadres de St-Léon, fils de Majorique et de Vitaline Bergeron, mariée à Montréal où elle demeure.

**Euréphise**, baptisée à Montréal le 24 avril 1880 et sépulture le 16 janvier 1882, âgée de 2 ans.

**Anny**, baptisée à Montréal, le 8 janvier 1882; mariée au même endroit, le 17 mai 1904 avec Basile Patenaude, fils d'Alfred et d'Herminie Monty. Elle demeure à Montréal.

**Joseph-Ernest**, baptisé à Montréal, le 15 septembre 1883; marié à Louiseville, le 19 novembre 1912, avec Hermine Ploirde, fille d'Alfred et de Victoria Chevalier, demeurant à Montréal. Enfants nés de ce mariage:

**Thérèse**, le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

**Clair**, baptisé le 19 juillet 1914; **Laurent**, le 1er août 1915; **Marcel**, le 25 juillet 1916.

**Arthur-Kemi**, baptisé à Montréal le 3 juin 1885; marié le 15 juin 1915 avec Mlle Massé, fille de Joseph Massé et de Victoria Doyon de Louiseville. Un enfant leur est né le 1er avril 1936.

Les treize enfants ci-dessus composent toute la famille de Désiré Lafrenière et de Tharsille Bergeron. Leur père, Désiré Lafrenière, est décédé à Rosemont, Montréal, le 5 avril 1915 et inhumé le 9, à l'âge de 76 ans.

**Clair**, alias **Clarisse**, baptisée le 16 septembre 1834. Agée de 50 ans, elle épousa David Gravel, veuf de Emmentine Déziel. Mariés à Louiseville, ils allèrent demeurer à Montréal où David est mort le 10 février 1911, en la paroisse St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 septembre 1918 à Viauville, Montréal, où elle est inhumée. Elle était âgée de 84 ans.

**Marie**, alias **Adèle**, baptisée sous le nom de Marie, le 7 mai 1837, épousa à La Rivière du Loup, le 10 fév. 1911, sur la paroisse de St-Clément de Viauville. Sa femme est décédée le 15 sept. 1918, à Viauville, Montréal, où elle fut inhumée, âgée de 84 ans.

Sophie Piette. Le parrain a été Théodore Grenier, soussigné, et la marraine, Marie-Anne Barolet, tante de l'enfant qui, avec le père a déclaré ne savoir signer.

**Théodore Grenier, Lebourdais, prêtre**

Acte de leur mariage célébré à La Rivière-du-Loup, par M. Lebourdais.

Le 23 février 1852, après la publication de 3 bans de mariage entre Henri Baron dit Lafrenière, fils majeur de feu Louis Baron dit Lafrenière et de feu Marie-Anne Lemai, de cette paroisse, d'une part, et Joséphine Barolet, fille majeure de François Barolet, cultivateur, de cette paroisse, et de Sophie Piette, d'autre part, ne s'étant trouvé d'empêchement au dit mariage, nous, soussigné, curé de cette paroisse, avons reçu leur consentement mutuel et leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence, du côté de l'époux, de Paul Lemay, son oncle, et du côté de l'épouse, de François Barolet.

**Antoine Fréchette, Alexis Piette, Lebourdais, Prêtre**

Voici les noms des enfants au nombre de huit, issus de ce mariage, avec une note sur chacun d'eux.

**Charles** alias **Hormisdas**, baptisé à La Rivière-du-Loup, le 7 février 1853, a épousé, au même endroit, le 8 février, 1875, Georgianna St-Amant, fille majeure de Louis et de Caroline Charette avec laquelle il eut une famille de 12 enfants dont voici les noms:

**Joseph-Hormisdas-Wilfrid**, baptisé le 22 avril 1876, marié à La Rivière-du-Loup, le 25 octobre 1898 avec Alméida Paquin, fille majeure de Cyrille et de Elzire Ferron.

**Marie-Anne-Zélica**, baptisée le 6 août 1879, sépulture le 5 décembre 1885, âgée de 8 ans.

**Marie-Céline-Euriprise**, baptisée le 30 novembre 1878; a épousé à Maskinongé, le 9 mai 1904 Antoine Gravel, fils majeur de David Gravel et de feue Emmentine Déziel de Montréal.

**Marie-Anne-Léona**, baptisée le 8 juillet 1880; a épousé à Maskinongé le 10 janvier 1910, Louis Bastien, de St-Justin, fils majeur de Moïse et de Victoria Bussiére.

**Joseph-Hormisdas-Donat**, baptisé le 17 avril 1882; sépulture à Louiseville, le 19 août 1888, sous le nom de Akéide, âgé de 6 ans et demi.

**Joseph-Edmond-Ed-Ulric**, baptisé le 29 novembre 1883. Frère dans la Communauté des RR. Frères de Saint-Vincent de Paul.

**Louis-Joseph-Armand-Antonin**, baptisé le 14 juillet 1885, mort le 5 mars 1887, âgé de 19 mois.

**Louis-Joseph**, baptisé le 22 juin 1887. Religieux dans la même Communauté qu'Edmond.

**François-Xavier-Armand**, baptisé le 22 mars 1889; marié le 16 janvier 1912, à Nominique, avec Eugénie Huot, demeurant à Montréal; est décédé le 7 février 1917, à Montréal. Sépulture le 9 à Maskinongé.

**Joseph-Ulric-Roméo**, baptisé le 16 mars 1891; sépulture le 5 août suivant, âgé de cinq mois.

**Joseph-Ulric-Roméo**, baptisé le 24 juillet 1892.

**Marie-Angé-Cécile**, baptisée le 30 janvier 1894; mariée à Maskinongé le 15 juin 1915 avec Siméon Vertefeuille fils d'Henri et de feue Elvina Toupin, de Maskinongé.

Ce sont là les douze enfants de Hormisdas Lafrenière et de Georgianna St-Amant.

Ces deux derniers sont encore vivants en 1913, et demeurent au Petit-Bois.

**Céline**, baptisée le 7 août 1855. En 1913, elle était encore célibataire et demeurait à la maison paternelle avec son vieux père.

**Marie-Anne**, baptisée le 6 octobre 1857; épousa le 7 janvier 1880 Antoine Caron, fils de Thomas et d'Emélie Desaulniers. De ce mariage sont nés les enfants dont voici les noms:

**Fortunat**, baptisé le 26 août 1888; marié à St-Léon le 7 janvier 1908 avec Laura Bergeron, fille de Léon et de Philomène Bélaïr, demeurant à Montréal.

**Joseph-Louis-Antonio**, baptisé le 22 septembre 1889; marié le 9 janvier 1911 à Yamaehie avec Aurore-Alice Meunier; demeurant avec sa mère, au Petit-Bois.

**Marie-Anne-Laura**, baptisée le 6 juin 1891; mariée le 7 janvier 1913 avec Florentin Bergeron, de St-Léon, fils de Léon et de Philomène Bélaïr.

**Marie-Anne-Cécile-Georgianna**, baptisée le 23 octobre 1892; mariée le 5 mai 1913 avec Origène Hédinas, fils de Victor et Agnès Audet dit Lapointe d'Yamaehie.

**Marie-Anne-Cécile-Antonia**, baptisée le 13 juillet 1894.

**Marie-Anne-Flore**, fille posthume, baptisée le 13 février 1896. Antoine Caron mourut le 11 et fut inhumé le 13 janvier 1896 à Maskinongé, âgé de 35 ans. Sa veuve demeure au Petit-Bois et ne s'est pas remariée (1913).

**Marie-Amable**, baptisée le 14 août 1859; mariée en premières noces le 22 juin 1896 à Maskinongé avec Majorique Lescadres, veuf de

Vitaline Bergeron, de St-Léon, qui mourut accidentellement le 2 janvier 1897. Un enfant posthume est né de ce mariage.

**Joseph-Majorique-Rosario**, baptisé à Maskinongé le 6 septembre 1897 et décédé le 12, âgé de 6 jours.

En secondes noces, elle épousa à Maskinongé, le 13 novembre 1906, Johnny Tourigny, veuf d'Amanda Héon de Ste-Eulalie de Nicolet, où elle demeure en 1913. Sépulture de Johnny, à Ste-Eulalie. Il est décédé le 1er février 1919 à l'âge de 69 ans.

**Marie-Arsélie**, baptisée le 12 août 1861; épousa à Maskinongé, le 26 février 1889, Joseph-Abrami Caron, fils de François et de Philomène Bélaïr. Cinq enfants sont nés de ce mariage.

**Joseph-François-Léon**, baptisé le 18 décembre 1889; marié à Saint-Grégoire de Nicolet, où ses parents sont fixés, le 27 juin 1911, la même paroisse.

**Marie-Philomène-Angèle**, baptisée le 2 décembre 1891; mariée à St-Grégoire de Nicolet, le 25 avril 1912 avec Théobald Harnois, fils de Joseph et de Délia Dufresne de St-Grégoire.

**Marie-Céline-Reine-Alice**, baptisée le 10 novembre 1893.

**Joseph-Hormisdas-Doria**, baptisé le 4 janvier 1896, décédé le 1er et inhumé le 3 juillet 1903 à la Rivière-du-Loup.

**Marie-Azéline-Imelda**, baptisée le 6 juin 1898. Le père et la mère de ces cinq enfants vivent encore (1913) à St-Grégoire.

**Louis-Joseph**, baptisé le 1er juillet 1861 marié à Maskinongé le 21 janvier 1896 avec Marie-Céline Déziel, fille d'Amable et de feue Julie Toupin. C'est lui qui demeure sur le bien des ancêtres au Petit-Bois. (Voir la génération suivante.)

**Marie-Caroline**, baptisée le 25 octobre 1866; non mariée en 1913.

**Marie-Germaine**, baptisée le 15 août 1868. Religieuse chez les Révérends Sœurs de l'Assomption, à Nicolet, où elle a fait profession le 13 août 1892.

Les huit enfants de Henri Lafrenière ont tous été baptisés à la Rivière-du-Loup. Henri Lafrenière et son épouse, Joséphine Barolet, ont célébré le 50e anniversaire de leur mariage, par des fêtes très solennelles, à l'église et, dans leur famille, au mois de février 1912. Deux mois plus tard, le 18 avril, l'épouse partit pour un monde meilleur. Elle fut inhumée à Maskinongé le 22 avril 1912, âgée de 85 ans, après deux mois et neuf jours Henri Lafrenière est décédé le 26 mai 1914, au Petit-Bois de Maskinongé et fut inhumé en cette dernière paroisse, le 29, vendredi, âgé de 87 ans et sept mois.

SEPTIEME GENERATION

Joseph Lafrenière et Marie-Céline Déziel

Joseph Lafrenière, fils d'Henri, a été baptisé à La Rivière-du-Loup, comme tous ses frères et sœurs. Voici l'acte de son baptême:

Le premier juillet 1861, nous, prêtre, curé, soussigné, avons baptisé Louis-Joseph, né le même jour du légitime mariage d'Henri Lafrenière, cultivateur, et de Joséphine Barolet, de cette paroisse. Parrain, Médard Caron, marraine, Claire Lafrenière qui n'ont su signer.

**J. Boucher, Prêtre, Curé**

Agé de 25 ans et quelques mois, Joseph Contracta mariage à Maskinongé le 21 janvier 1890, avec Marie-Céline Déziel, qui avait alors 22 ans. Sait son acte de baptême:

Le 25 mars 1868, par nous, soussigné, fut baptisée Marie-Céline, née le même jour, du mariage d'Amable Déziel et de Julie Toupin de cette paroisse. Parrain, Pierre Déziel, cultivateur, soussigné, oncle de l'enfant; marraine, Léocadie Trempe, épouse du parrain, laquelle n'a su signer; le père étant absent.

**Pierre Déziel, A. Delphos, Prêtre, vicaire**

Leur mariage fut célébré à Maskinongé. En voici l'acte:

Le 21 janvier 1890, vu la dispense de deux bans de mariage, accordée par Sa Grandeur Monseigneur L. F. Lafliche, Evêque des Trois-Rivières, nous, Curé, soussigné, avons reçu le matériel consentement de mariage de Louis-Joseph Lafrenière cultivateur, fils majeur d'Henri Lafrenière, cultivateur, et de Joséphine Barolet, de cette paroisse, d'une part, et de Marie-Céline Déziel, fille majeure d'Amable Déziel, cultivateur, et de déléguée Julie Toupin, aussi de cette paroisse, d'autre part, les avons mariés suivant les lois et usages de la sainte Eglise romaine et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence du sieur Henri Lafrenière, père du marié et du sieur Amable Déziel, père de la mariée, qui ont déclaré ne savoir signer.

**Marie-Céline-Déziel, Joseph Lafrenière, Marie Lafrenière, Joseph Déziel, J.-T.-R. Lafliche, Prêtre, Curé.**

Voici les enfants, au nombre de cinq, issus de ce mariage. Ils ont tous été baptisés à Maskinongé:

ils sont à la maison paternelle en 1913. Leur père et leur grand-père sont encore vivants.

**Marie-Céline-Antonia**, baptisée le 12 février 1892; mariée le 12 octobre 1916, avec Joseph Jacques, fils de feu Ferdinand et d'Emma de Grandpré, employé aux postes de Montréal.

**Joseph-Amable-Hormisdas**, baptisé le 17 janvier 1895.

**Joseph-Adrien**, baptisé le 11 novembre 1896.

**Joseph-Hormisdas-Avelino**, baptisé le 4 février 1899, sépulture le 25 août 1905, âgé de 6 ans et 6 mois.

**Joseph-Arthur-Odoric**, baptisé le 16 décembre 1900.

**JOSEPH LAFRENIERE**

fils de Joseph et de Marie-Anne Dupuis, baptisé le 11 octobre 1751 et marié le 8 janvier 1776 avec

**LOUISE LEMYRE dit GAUCHIER,**

fille d'Alexis et de Marie-Anne Déziel, baptisée le 3 avril 1756, a eu les douze enfants dont les noms suivent avec quelques notes sur chacun d'eux. Ce Joseph Lafrenière était fixé au Petit-Bois, voisin de son frère Jean-Baptiste, c'est-à-dire tout près de la ligne du chemin de fer, cette partie du Petit-Bois appartenait alors à la Rivière-du-Loup, par conséquent tous les enfants, à l'exception de deux, ont été baptisés à La-Rivière-du-Loup.

**Joseph**, baptisé le 20 septembre 1776 a dû mourir jeune puisqu'on a donné le nom de Joseph à l'enfant qui le suivit.

**Joseph**, baptisé le 29 janvier 1778; sépulture le 23 novembre 1779, âgé de 22 mois.

**Antoine**, baptisé le 27 septembre 1779. Mort célibataire. Inhumé à La Rivière-du-Loup, le 3 mai 1836, âgé de 76 ans et 7 mois.

**Louise**, baptisée le 21 octobre 1781 a dû mourir jeune.

**Jean-Baptiste**, baptisé le 24 octobre 1783. Parti pour les voyages, il se maria civilement dans "les pays d'en haut" avec une sauvage, revint avec elle au Canada, puis, plus tard, contracta un second mariage avec une veuve Marie-Anne Béland, et enfin, mourut à Ste-Ursule, où il demeurait, il y fut inhumé le 18 septembre 1865 âgé de 83 ans.

En 1826, Jean-Baptiste Lafrenière revint à la Rivière-du-Loup, descendant avec lui, sa femme Marguerite, la sauvage, et trois enfants naturels, qu'il fit baptiser à La Rivière-du-Loup, en cette même année 1826, le 23 octobre.

**Joseph**, elle était âgée d'environ 7 ans, lorsqu'elle reçut le baptême. Elle mourut à La-Rivière-du-Loup, et y fut inhumée le 14

avril 1838, ayant environ 18 ou 19 ans.

**Jean-Baptiste**, était âgé d'environ 5 ans lors de son baptême, en 1826. Il épousa le 29 juillet 1845, à Ste-Ursule, Marie Jeanne, fille majeure d'Augustin et de Marie Lisabelle. Décédée à Ste-Ursule, dans le rang Philibert, il fut inhumé, le 18 juin 1906, âgé de 79 ans.

Marie Jeanne fut inhumée à Ste-Ursule le 11 décembre 1907, âgée de 87 ans et neuf mois, ayant été baptisée à La-Rivière-du-Loup, le 3 mars 1823.

**Louise** était âgée d'environ huit mois lors de son baptême, le 23 octobre 1786. Elle mourut jeune et fut inhumée à La Rivière-du-Loup, le 10 mai 1830, âgée de 4 ans.

L'acte de baptême de ces trois enfants signé par M. Delaunay, prêtre, premier curé de St-Léon dit que ces trois enfants sont enfants naturels de Jean-Baptiste Lafrenière, agriculteur de cette paroisse (L.R. du L.) et d'une sauvage des pays d'en haut, et les parents se proposent de se marier ensemble dans quelque temps.

**Delaunay, Prêtre**

Après leur mariage en face de l'Eglise dont nous n'avons pas la date précise, Jean-Baptiste Lafrenière et sa sauvage qui est appelée dans les actes, tantôt **Marguerite Brûlé**, tantôt **Marguerite Deschatain**, eurent encore sept enfants qui furent baptisés

à La Rivière-du-Loup et dont voici les noms:

**Victoire**, baptisée le 24 mai 1829, fut inhumée le 22 septembre suivant.

**Marguerite**, baptisée le 6 juillet 1829. Le 30 septembre 1879, elle épousa à St-Paulin, son beau-frère, Samuel Boucher qui était veuf d'Emélie depuis un an.

A SUIVRE

## La Cité Vaticane

Suite de la page 3

jeunesse entrevoyait la victoire de l'Eglise.

Les années passaient, on s'occupait de ramener par d'autres moyens la souveraineté temporelle du Pape. Le rêve s'est réalisé d'une autre manière. Les rares survivants des zouaves peuvent se dire, quand même, que leurs sacrifices n'auront pas été perdus devant l'action latente de la Providence.

Le régiment des zouaves pontificaux a été une gloire de la France et de l'Eglise, tous les bons catholiques lui doivent un tribut de profonde reconnaissance.

Joseph Mollet.

VOUS N'AVEZ QU'A ENTENDRE

# LE BRUNSWICK

## Panatrope

pour réaliser que vous écoutez le meilleur instrument au monde.

Prix depuis \$115.

Paiements faciles

## LINDSAYS

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GRÉCOIRE, Gérant.

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls de même que à Ste-Justine, M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

ils sont à la maison paternelle en 1913. Leur père et leur grand-père sont encore vivants.

**Marie-Céline-Antonia**, baptisée le 12 février 1892; mariée le 12 octobre 1916, avec Joseph Jacques, fils de feu Ferdinand et d'Emma de Grandpré, employé aux postes de Montréal.

**Joseph-Amable-Hormisdas**, baptisé le 17 janvier 1895.

**Joseph-Adrien**, baptisé le 11 novembre 1896.

**Joseph-Hormisdas-Avelino**, baptisé